

Rapport d'activité

2025



Réalisé avec le soutien de

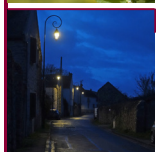


- 4 Le Parc et son fonctionnement
- 7 Éco-conditionnalité des aides
- 8 Programme européen Leader (Feader)
- 9 Programme d'actions 2025

Bilan des actions 2025



- 10 **Actions en faveur de la biodiversité**
Milieus naturels, trames écologiques, diversité des espèces



- 14 **Amélioration de la qualité de vie**
Maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables, réduction des déchets, circulation des véhicules terrestres à moteur



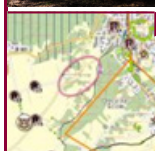
- 17 **Préserver les ressources en eau**
Eaux souterraines, eaux des rivières, eaux de sources



- 18 **Paysage**
Valeur culturelle, évolution des paysages, identité paysagère



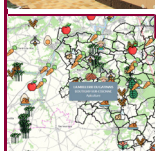
- 20 **Patrimoine et culture**
Savoir-faire, patrimoines historiques, ethnologiques, archéologiques, création artistique



- 22 **Urbanisme et architecture**
Architecture, intégration, zéro artificialisation nette, désimperméabilisation



- 24 **Amélioration de l'habitat**
Rénovation énergétique, économies d'énergies, adaptation des logements



- 26 **Attractivité et valorisation du territoire**
Agriculture, sylviculture, commerce et artisanat



- 30 **Faire savoir, éducation et coopération**
Faire-savoir et éducation, coopération, évolution du territoire, partage des connaissances



- 33 Cartographies
- 34 Organigramme de l'équipe du Parc
- 36 Les Délégués du Parc
- 38 Les Parcs naturels régionaux de France
- 40 Carte d'identité du Parc



Jean-Jacques BOUSSAINGAULT

Président
du Parc naturel régional
du Gâtinais français

L'année 2025 a été une nouvelle fois marquée par l'engagement collectif au service de notre territoire.

Grâce à la mobilisation des élus, des équipes du Parc, des partenaires institutionnels et des acteurs locaux, nous avons pu mener à bien des projets ambitieux pour préserver nos patrimoines naturel, culturel et paysager, tout en accompagnant les transitions nécessaires pour un avenir durable.

Les actions menées en faveur de la biodiversité, de la maîtrise de l'énergie, de la valorisation des paysages et du patrimoine, ainsi que de l'attractivité économique, illustrent notre volonté de concilier préservation et développement.

Les résultats obtenus, qu'il s'agisse de la protection des espèces, de la rénovation énergétique des bâtiments, ou encore de la dynamique autour de la marque Valeurs Parc, témoignent de l'efficacité de notre approche collaborative.

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui, par leur implication, contribuent à faire du Gâtinais français un territoire vivant, solidaire et innovant. Ensemble, continuons à écrire l'histoire de ce Parc naturel régional, où chaque initiative compte pour préserver notre qualité de vie et transmettre un héritage riche aux générations futures.

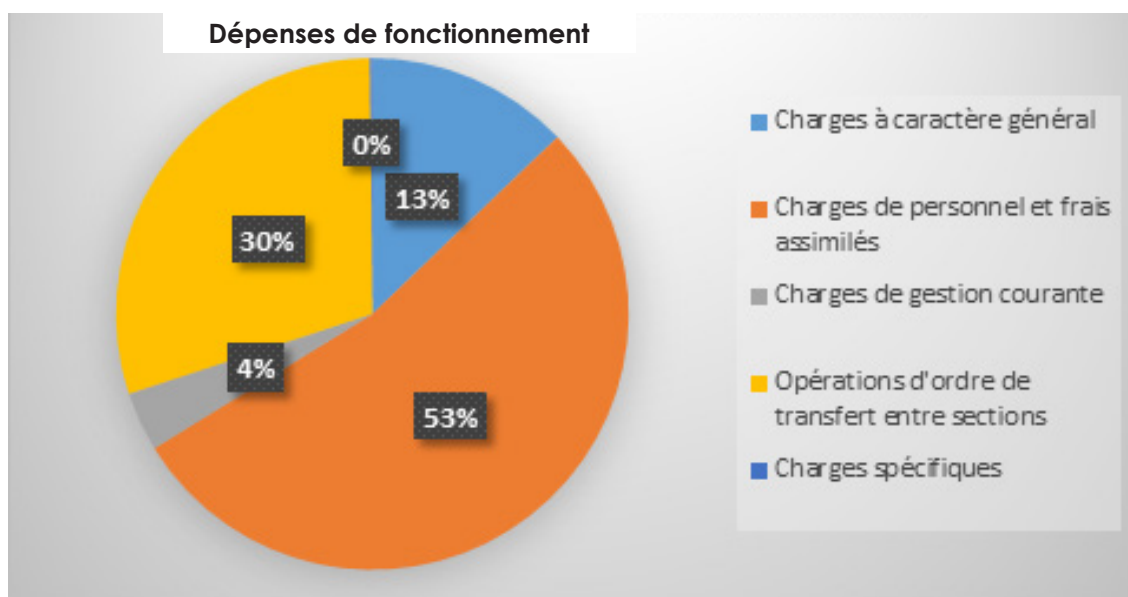
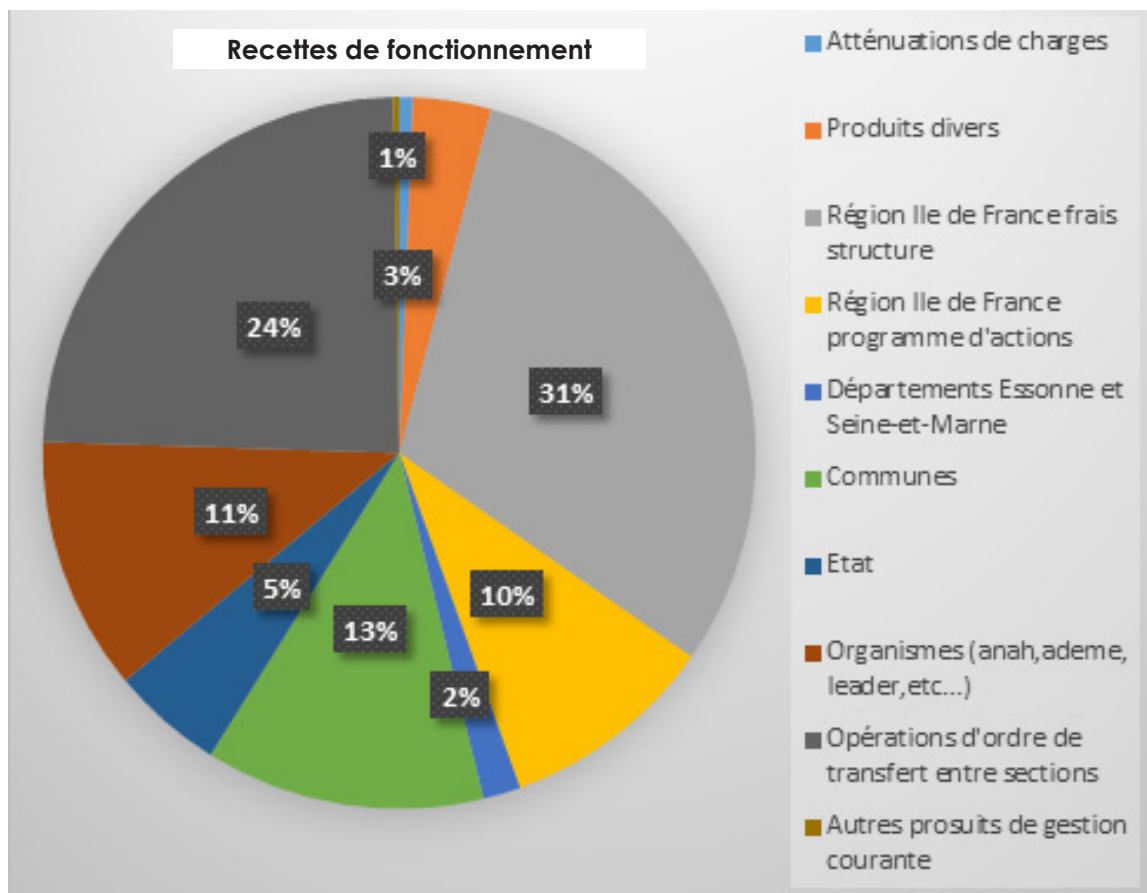
PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS

Maison du Parc
20 bd du Maréchal Lyautey
91490 Milly-la-Forêt
01 64 98 73 93
accueil@parc-gatinais-francais.fr
www.parc-gatinais-francais.fr

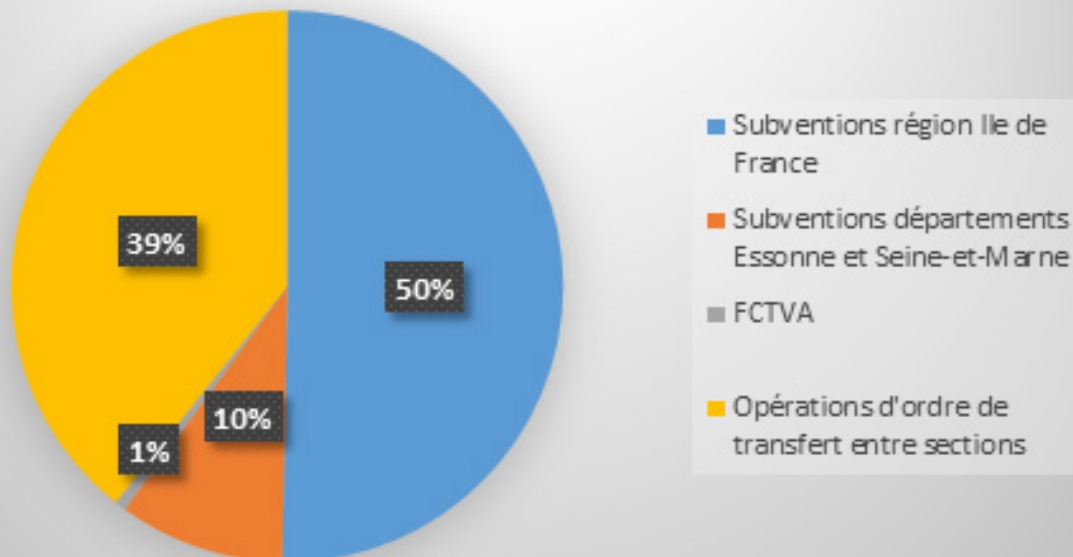


LE PARC ET SON FONCTIONNEMENT

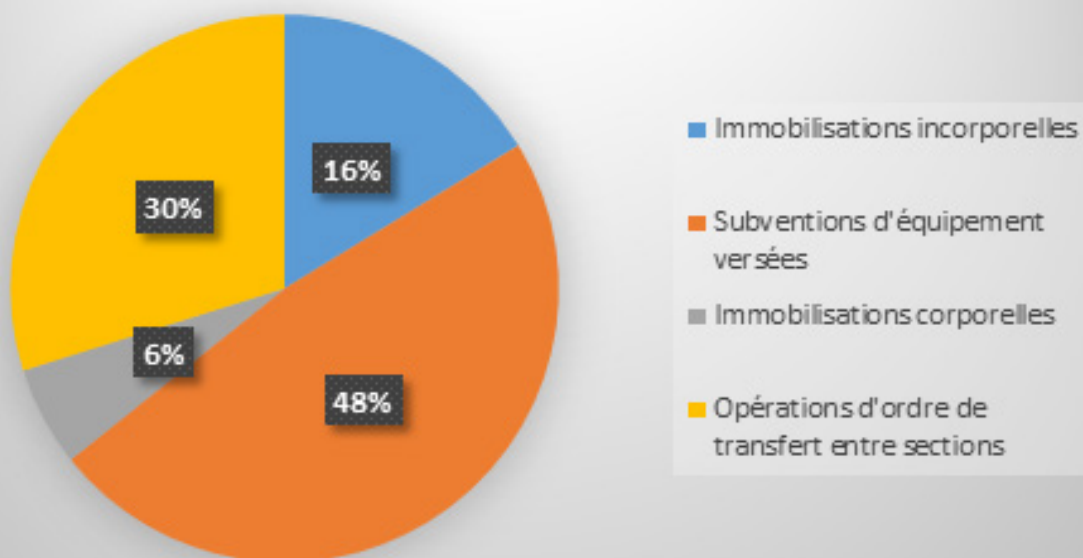
Extrait du Compte financier unique en 2025 du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional du Gâtinais français



Recettes d'investissement



Dépenses d'investissement



■ Personnel

Il est composé de 68 % de femmes et de 32 % d'hommes.

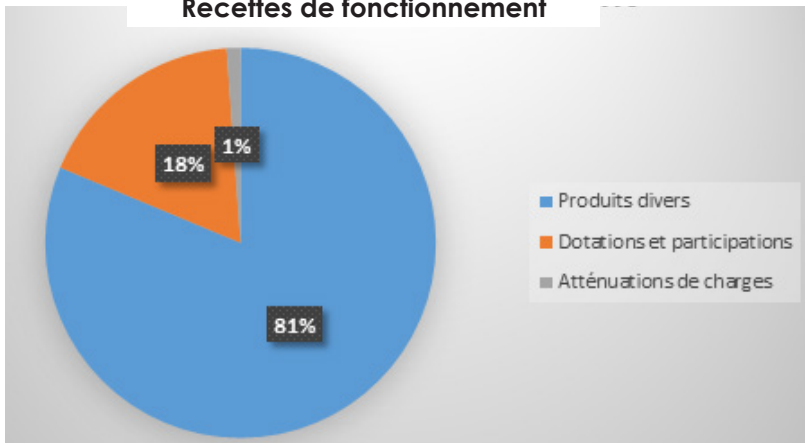
Le Parc a accueilli 6 stagiaires en moyenne par an.

■ Action sociale

41 162 € ont été consacrés à l'action sociale (Tickets restaurant, CNAS).

Le Service public d'amélioration de l'habitat

Recettes de fonctionnement



■ Personnel

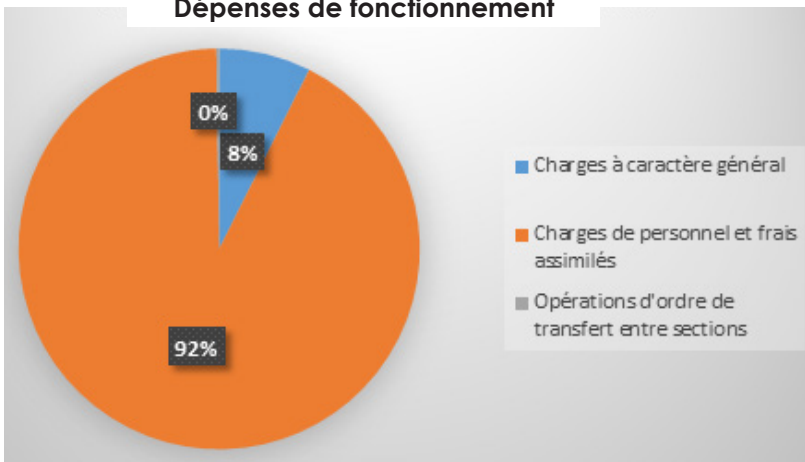
Il est composé de 46 % de femmes et de 54 % d'hommes.

Le Service a accueilli 1 stagiaire

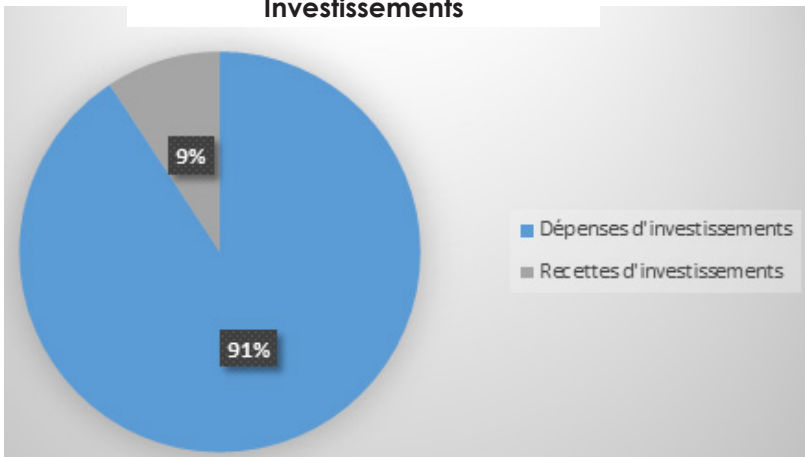
■ Action sociale

12 215 € ont été consacrés à l'action sociale (Tickets restaurant, CNAS).

Dépenses de fonctionnement

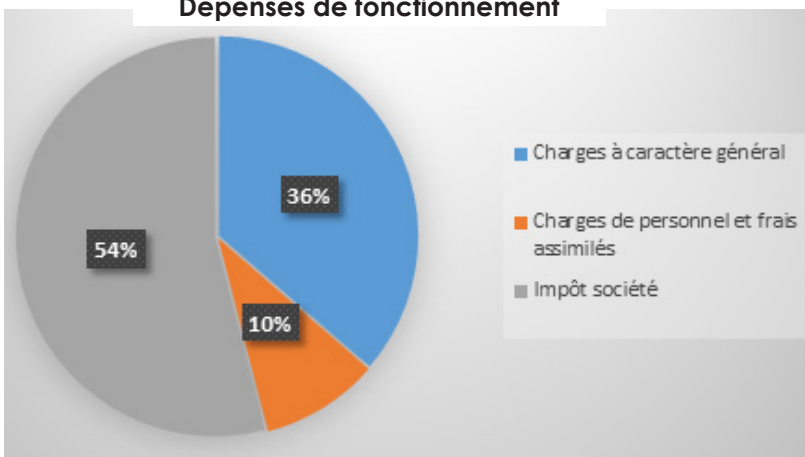


Investissements



La Bobitaine

Dépenses de fonctionnement

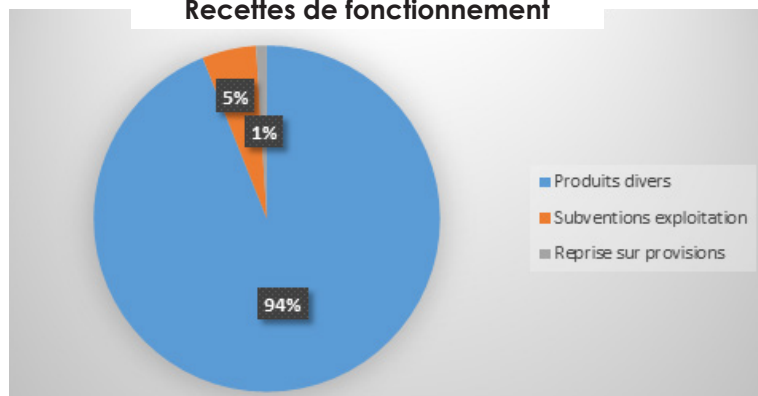


Les recettes de fonctionnement sont représentées à 100 % par les locations diverses.

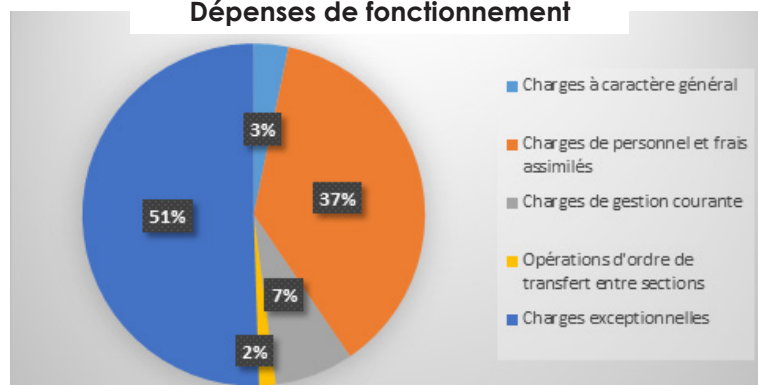
Pour la section investissement, pas de dépense ni de recette.

Le Service public d'assainissement non collectif

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



Pour la section investissement

Il n'y a pas eu de dépenses pendant cette période, les recettes représentent les amortissements antérieurs inférieurs à 5 000 €.

■ Personnel

Il est composé de 50 % de femmes et de 50 % d'hommes.

■ Action sociale

2 633 € ont été consacrés à l'action sociale (Tickets restaurant, CNAS).

Éco-conditionnalité et modulation des aides

Elles ont été mises en place en 2012, et actualisées régulièrement, avec pour objectifs de :

- aider les Communes à **intégrer le développement durable**,
- **renforcer l'image de la Commune** en mettant en oeuvre le développement durable de façon exemplaire,
- **établir une relation gagnant/gagnant** entre le Parc, ses partenaires et les porteurs de projet,
- **assurer la cohérence des aides** du Parc entre elles,
- pérenniser « le plus » Parc.

Les incontournables pour tout projet, permettant d'obtenir 50 % de taux de subvention :

- le document d'urbanisme compatible avec la charte du Parc,
- la réalisation d'une communication sur le Parc (site internet de la commune, bulletin communal...),
- l'extinction de l'éclairage public au moins 5 heures par nuit,
- le suivi annuel de l'observatoire photo des paysages avec désignation d'un référent communal,
- la réalisation d'au moins une nouvelle action en faveur de la biodiversité,
- la présence des panneaux entrée de ville « Commune du Parc ».

La modulation des aides pour aller jusqu'à 80 % de taux de subvention, 5 % par critère à choisir parmi :

- l'existence de logements sociaux sur la commune,
- la réalisation d'une animation et/ou action en faveur du vélo (pose d'arceaux, de parkings...),
- l'engagement de la Commune dans la démarche Rezo Pouce,
- l'extinction totale de l'éclairage public en période estivale au moins deux mois,
- la valorisation des produits Valeurs Parc,
- la distribution de L'Abeille du Parc par la Commune,
- l'organisation d'une journée annuelle de ramassage des déchets verts avec la population.

► Programme de fonds européen LEADER 2025 (Liaisons Entre Actions de Développement Rural)

Issu du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), ce dispositif permet de financer des projets de développement local.



Cofinancé par
l'Union européenne

121 communes composent le territoire LEADER dénommé « Groupe d'action locale Gâtinais français » (GAL), constitué des 70 Communes du Parc [incluant ainsi une partie de la Communauté de Communes du Pays de Nemours (CCPN) et des Communautés d'agglomération de Melun-Val de Seine (CAMVS) et Pays de Fontainebleau (CAPF)] mais aussi de l'intégralité des Communautés de Communes Juine et Renarde (CCEJR), Val d'Essonne (CCVE), des Deux Vallées (CC2V) et de la Communauté d'agglomération Étampois Sud-Essonne (CAESE).

379 218,93 € de FEADER programmés sur le territoire
799 201,16 € de FEADER votés en avis d'opportunité

Trois projets engagés* (162 323 € de FEADER) :



- développement d'activité par relocalisation à Ury porté par la Fromagerie Loiseau, engagé pour un montant de 129 964 €,



- aménagement d'une brasserie artisanale à Ballancourt-sur-Essonne porté par la Brasserie de la Juine, engagé pour un montant de 24 690 €,



- construction d'un abri en bois porté par Matthew Charlton, cressiculteur à Cerny, engagé pour un montant de 7 669 €.

1 projet programmé** (46 140 € de FEADER) :

- décarbonation de la filière chanvre (phase 1), portée par le Parc naturel régional du Gâtinais français.

10 projets votés pour avis d'opportunité*** :

- réhabilitation de la Ferme des Champs à Saint-Martin-en-Bière pour l'accueil du lycée agricole Saltus Campus,
- élaboration d'un schéma directeur cyclable de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau,
- transformation de la cour de l'école Julie Daubié à Milly-la-Forêt en cour Oasis,
- reconstruction du bâtiment de l'école primaire avec ossature bois et pisée (terre crue) de Buno-Bonnevaux,
- expérimentation sur les réductions des intrants dans la culture du cresson,
- plantations pour le renouvellement forestier en forêt régionale d'Étréchy,
- installation en viticulture à Etampes porté par Nathalie Bousquet,
- animation foncière et forestière sur le territoire du Parc portée par le Centre régional de la propriété forestière,
- installation d'une yourte école de cirque à Maisse porté par l'association Circologia,
- décarbonation de la filière chanvre (phase 2), porté par le Parc naturel régional du Gâtinais français.

Animation-gestion du GAL

Un montant de 170 754 € de FEADER a été programmé pour l'animation et la gestion du programme LEADER sur la période 2023-2025, portées par le Parc naturel régional du Gâtinais français.

Les fiches actions pour la programmation 2023-2027



Structurer des filières agricoles locales et durables

- Pérenniser les exploitations agricoles
- S'adapter au changement climatique et évolutions sociétales
- Favoriser l'accès à une alimentation saine et locale
- Développer l'économie circulaire



Gérer la forêt durablement et structurer les filières sylvicoles locales

- Développer des filières bois-énergie et bois-construction
- S'adapter au changement climatique et aux pressions environnementales
- Préserver et gérer les écosystèmes forestiers



Promouvoir une démarche d'aménagement durable et maîtriser la consommation des ressources et de l'énergie

- Améliorer la connaissance et les savoir-faire liés à l'écoconstruction et à la réhabilitation du bâti rural
- Réduire la production de déchets, la consommation d'énergie et de ressources naturelles
- Lutter contre l'artificialisation des sols et la dégradation des milieux naturels



Faire vivre l'identité du territoire et créer du lien entre les habitants

- Préserver le patrimoine identitaire (culture, paysages, bâti, art, savoir-faire, mémoire, histoire...)
- Renforcer la cohésion sociale, l'accès aux services et à la culture
- Encourager l'implication des habitants dans la vie locale

* Engagé : à partir du moment où la convention de l'attribution du montant FEADER est signée avec la Région Île-de-France et le GAL.

**Voté pour programmation : montant attribué par les élus du territoire du GAL après instruction de la Région Île-de-France.

***Voté pour opportunité : le projet a passé le comité technique, pour être voté par des élus du territoire du GAL afin de bloquer un montant de l'enveloppe LEADER.

PROGRAMME D' ACTIONS 2025

Rendre le Parc et son territoire exemplaires • Animer le projet d'éco-responsabilité de l'équipe du Parc • Promouvoir les démarches de développement durable • Mettre en place un parc informatique fonctionnel et respectueux de l'environnement • Rationaliser et optimiser la fonction support du pôle administratif •

Mesure 1 - Approfondissons la connaissance des fonctionnalités écologiques des milieux naturels du Gâtinais français • Mieux connaître le patrimoine naturel du Parc •

Mesure 2 - Protégeons et gérons les milieux naturels, dans une logique de trame écologique • Suivre Natura 2000 et animer le site de la Haute-Vallée de l'Essonne • Connaître et conserver la Trame Verte et Bleue du territoire • Préserver et valoriser le patrimoine géologique •

Mesure 3 - Agissons pour la conservation de la diversité des espèces du territoire • Agir pour la préservation des amphibiens du Parc • Agir pour la préservation des chiroptères du Parc • Agir pour la conservation des rapaces nocturnes • Lutter contre les espèces invasives • Conserver les odonates du territoire •

Mesure 4 - Améliorons la qualité de l'eau par une gestion rigoureuse de la ressource et des usages • Mettre en oeuvre la gestion écologique des espaces communaux et des jardins privés • Contrôler les installations ANC • Mettre aux normes des installations ANC • Lutter contre les pollutions et économiser la ressource en eau • Préserver la ressource en eau par la restauration et la préservation de la continuité écologique •

Mesure 5 - Luttons contre la production de déchets pour en assurer une meilleure gestion
Participer à la prévention de la production des déchets et mieux gérer les déchets •

Mesure 6 - Limitons les sources et les impacts des nuisances • Établir des règles de circulation sur les chemins • Veiller sur les couloirs aériens •

Mesure 7 - Incitons à l'utilisation sobre des énergies et au développement des énergies renouvelables
Sensibiliser et accompagner les changements de comportements pour économiser l'énergie • Animer la démarche de Plan Climat Énergie du Parc • Accompagner les collectivités dans leurs politiques de maîtrise de l'énergie • Accompagner les acteurs privés pour une meilleure maîtrise de l'énergie • Encourager l'utilisation des énergies renouvelables locales •

Mesure 8 - Accompagnons le développement des moyens de transports durables • Développer les pratiques de covoiturage et d'auto-stop organisé • Accompagner le développement de la mobilité électrique • Développer les centres de télétravail •

Mesure 9 - Complétons la connaissance du patrimoine bâti et agissons pour sa préservation
Réaliser l'inventaire du patrimoine bâti et en partager les connaissances • Restaurer le patrimoine immobilier identitaire •

Mesure 10 - Valorisons le patrimoine culturel immatériel autour des savoir-faire qui fondent l'identité du territoire
Améliorer la connaissance des savoir-faire identitaires par la collecte de la mémoire orale • Valoriser la mémoire orale recueillie •

Mesure 11 - Valorisons les patrimoines historiques, ethnologiques et archéologiques
Restaurer le patrimoine mobilier et les sources historiques identitaires • Valoriser le patrimoine culturel •

Mesure 12 - Inscrivons le territoire au cœur de la création artistique • Développer la vie culturelle du territoire •

Mesure 13 - Partageons la connaissance du paysage pour faire vivre l'identité du territoire
Animer et valoriser les chartes paysagères et de l'observatoire photographique des paysages •

Mesure 14 - Préservons et valorisons les lieux emblématiques et les paysages remarquables
Valoriser les paysages remarquables du Gâtinais français •

Mesure 15 - Concevons chaque aménagement comme un élément de l'identité des paysages de demain
Conseiller et accompagner les projets d'aménagement pour une prise en compte des paysages du Gâtinais français • Accompagner la gestion de l'affichage et des enseignes •

Mesure 16 - Accompagnons les collectivités dans leurs démarches d'urbanisme durable en favorisant les projets exemplaires • Accompagner les collectivités dans l'élaboration de documents d'urbanisme qualitatifs • Accompagner les projets d'urbanisme et de constructions exemplaires • Sensibiliser à l'urbanisme durable et créer des outils pédagogiques •

Mesure 17 - Proposons une offre de logements diversifiée et de qualité • Connaître et valoriser l'architecture locale du Gâtinais français • Accompagner et favoriser le développement d'une architecture de qualité en lien avec les ressources et les savoirs-faire du territoire • Inciter à la diversification et à la qualité de l'offre de logements •

Mesure 18 - Organisons l'accueil des porteurs de projets • Accueillir les porteurs de projets d'artisanat et de commerce • Accueillir les porteurs de projets agricoles • Accompagner les entreprises dans une démarche de développement durable •

Mesure 19 - Incitons les acteurs économiques à intégrer le développement durable et solidaire • Accroître l'offre en produits agricoles alimentaires • Accompagner spécifiquement les professionnels des métiers d'art • Accompagner spécifiquement les professionnels de la restauration (métiers de bouche) • Développer l'approvisionnement en circuits courts, dont la restauration collective • Préserver et valoriser le patrimoine fruitier et légumier du territoire • Développer la filière chanvre • Développer la filière bois-énergie • Développer la filière bois-matériau • Redynamiser la gestion forestière en propriétés privées (partenariat avec le CRPF) •

Mesure 20 - Renforçons l'attractivité touristique du Parc par la structuration concertée de l'offre à l'échelle du territoire
Faire connaître l'offre écotouristique et fédérer les acteurs du territoire •

Mesure 21 - Développons l'offre de découverte et de loisirs pour un tourisme durable • Développer les activités de pleine nature • Actualiser l'équipement des sentiers du Parc • Proposer des aides en faveur du développement de l'hébergement rural de qualité •

Mesure 22 - Faisons mieux connaître le Parc • Réaliser des éditions pour faire connaître les actions du Parc • Animer le site internet • Travailler avec les médias • Renforcer la communication avec les communes (élus, délégués, secrétaires de mairie) •

Mesure 23 - Observons l'évolution du territoire et évaluons la cohérence des politiques menées sur le Parc • Évaluer la mise en oeuvre de la Charte et de ses actions • Évaluer l'évolution du territoire • Faciliter l'appropriation de la Charte par les citoyens •

Mesure 24 - Agissons en priorité en direction des publics jeunes, dont les scolaires • Accompagner les initiatives pédagogiques •

Mesure 25 - Mobilisons les citoyens en menant des actions de sensibilisation • Concevoir et animer des événements pour tous les publics • Gérer les ressources pédagogiques du Parc •

Mesure 26 - Échangeons et expérimentons avec d'autres territoires et des organismes de recherche
Coopération décentralisée • Promouvoir l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) en s'appuyant sur les réseaux éducatifs (Conseil Éducation et Citoyenneté, réseau EDD91...) • Participation du Parc à la réserve de Biosphère et animation du Conseil Scientifique • Participer aux réseaux des Parcs naturels régionaux franciliens et nationaux • Transférer les savoir-faire du Parc à l'échelle du sud Essonne • Renforcer le partenariat avec les intercommunalités •

Milieus naturels, trames écologiques, diversité des espèces

Connaissance, préservation, gestion

→ **Mesure 1** . Approfondissons la connaissance des fonctionnalités écologiques des milieux naturels

→ **Mesure 2** . Protégeons et gérons les milieux naturels, dans une logique de trame écologique

→ **Mesure 3** . Agissons pour la conservation de la diversité des espèces du territoire



Prise en compte de la faune dans les travaux sur les bâtiments

En 2025, afin de préserver la faune, les techniciens du Parc ont réalisé 13 diagnostics pour la prise en compte de la biodiversité lors d'aménagement ou de travaux subventionnés par le Parc. L'objectif est de vérifier la présence d'espèces protégées avant les travaux et de réaliser des aménagements spécifiques pour les préserver ou simplement d'adapter la période des travaux.

- Bouray-sur-Juine : presbytère.
- Mondeville, restauration de la grange communale : présence d'une importante colonie de martinets dans les cavités des façades.
- Chamarande, travaux sur les murs du cimetière : aucun enjeu noté.
- Barbizon, restauration de la façade de la librairie Cyrano : aucun enjeu noté.
- Achères-la-Forêt, rénovation énergétique des bâtiments mairie, école, restaurant scolaire : présence de nids d'hirondelles, de moineaux, de gîtes de chauves-souris, de lézards.
- Saint-Germain-sur-École, rénovation de l'église : aucun enjeu noté.
- Saint-Sauveur-sur-École, restauration de la toiture de l'église : une chauve-souris vue.
- Villiers-sous-Grez, restauration de la toiture de l'église : présence de martinets.
- La Chapelle-la-Reine, restauration de la Maison de l'info : aucun enjeu noté.
- Perthes-en-Gâtinais, isolation de la salle Fache et la restauration de la future maison des associations : aucun enjeu noté.

Diagnostics biodiversité pour des projets privés :

- Perthes-en-Gâtinais, restauration d'une cave d'un hébergeur : aucun indice de présence.
- Fromont, rénovation d'un corps de ferme en gîte : présence d'hirondelles.
- Milly-la-Forêt : conseils auprès d'un hébergeur Valeurs Parc sur les espèces de sa mare et la pose de nichoirs.



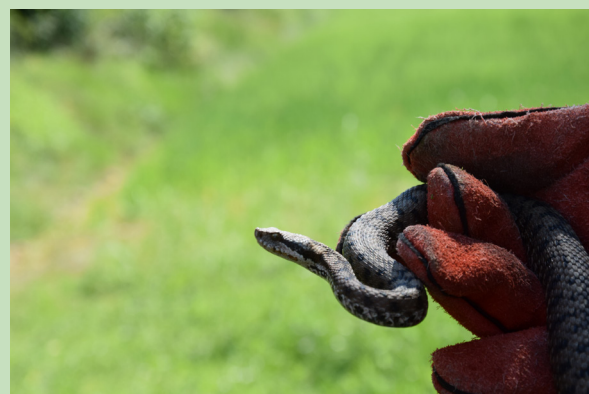
SOS chauves-souris

Le Parc fait partie du réseau SOS chauve-souris qui a pour objectif avant tout de rassurer les habitants, d'assurer un sauvetage, un transfert ou des soins appropriés aux bêtes en détresse et de discuter des aménagements ou solutions envisageables lors de problèmes de cohabitation avec les chauves-souris.

Les appels sont reçus tout au long de l'année mais un pic a lieu généralement en été (de juin à septembre). Chaque année, le Parc reçoit une trentaine d'appels pour des SOS chauves-souris.

SOS serpents

Les deux techniciennes des milieux naturels du Parc ont signé la charte régionale du médiateur *Reptiles et Amphibiens sauvages* et font officiellement partie du réseau SOS Reptile Île-de-France depuis 2025. Elles ont suivi deux formations sur la reconnaissance des espèces, leurs comportements et sur l'attitude et le rôle des médiateurs.



La Commission Environnement s'est réunie 4 fois.

Président : Gilles Clugnac

Rapporteurs : Clothilde Campain, Françoise Chancelier

Partenaires principaux en 2025 : Conservatoire des Espaces naturels sensibles (ENS) de l'Essonne et de Seine-et-Marne, Museum national d'Histoire naturelle (MNHN), Ligue de protection des oiseaux (LPO), Pie-Verte Bio, Agrôf'Île, Association des Naturalistes de la vallée du Loing (ANVL), association Azimut, Réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais, Réserve naturelle régionale du marais de Larchant, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France (DRIEAT), Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et du Cycle de l'Eau (SIARCE), Chevêche 77, Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP), Office pour les insectes et leur environnement (OPIE), Agence de l'Eau Seine-Normandie, Direction générale de l'Aviation civile (DGAC), école Du Breuil, Maison Familiale et Rurale de Chaingy.

Chiffres clés de 2025

309 heures consacrées à la mesure 1
2 846 heures consacrées à la mesure 2
555 heures consacrées à la mesure 3

19 communes abritent une ou plusieurs espèces rares de chauves-souris

4 638 amphibiens sauvés à Bouville

6 projets en agro-forêt accompagnés

2 techniciennes des milieux naturels du Parc intègrent le réseau SOS Reptile Île-de-France

60 participants à la conférences sur les reptiles

► Les suivis naturalistes

Le Parc réalise plusieurs suivis naturalistes sur des groupes à enjeux pour le territoire les odonates (libellules et demoiselles), papillons de jour (rhopalocères) et papillons de nuit (hétérocères), les chauve-souris, certains oiseaux (chouettes effraie et chevêche, busards, huppe fasciée), pollinisateurs sauvages, amphibiens et certaines espèces de plantes liées aux mares et mouillères agricoles.

Pour les chauves-souris

Pour la 6^e année consécutive, le Parc a procédé à une **campagne de pose d'un boîtier** fixe permettant d'enregistrer les cris des chauves-souris durant toute une nuit. Il a été posé sur 9 sites, dont 3 nouveaux, pour un total de 12 nuits d'enregistrement. Sur 7 communes, 12 données sont de nouvelles informations concernant la présence d'une espèce avec notamment la découverte de Barbastelles (espèce en danger critique d'extinction en Île-de-France) à Achères-la-Forêt et pour la 4^e année consécutive à Châtenoy. Sur les 6 années de pose du SM2 sur les 44 communes prospectées, il a été mis en évidence 19 communes avec la présence d'une ou plusieurs espèces rares (Grand Rhinolophe, la Barbastelle ou le Grand Murin).

Prospections de sept sites : la carrière de Larchant, un ensemble de cavités à Ormesson où le comptage fait état de 32 individus dont 13 Grands Murins, l'église de Moigny-sur-École où la présence de guano indique que le site est utilisé, l'église de Saint-Sauveur-sur-École où un Oreillard a été vu dans une cavité, l'église de Saint-Germain-sur-École, l'église de Mondeville où une ouverture pour chiroptères avait été créée et des gîtes installés à l'intérieur du comble (pas d'indice de présence), l'église de Villiers-en-Bière où un myotis a été vu dans le comble.

Pour les mares

Le Parc a été sollicité dans le cadre d'un **programme de recherche** (collaboration entre Sorbonne Université et le Muséum national d'Histoire naturelle) sur les mares sud franciliennes. Un stagiaire en Master 2 a travaillé sur les « Caractérisations physico-chimiques et biologiques de mares franciliennes en contexte environnementaux contrastés face au changement climatique » et recherche de mares sur lesquelles faire le suivi. Bilan : 9 mares étudiées sur le Parc (2 mares agricoles à Chailly-en-Bière, 2 mares à Videlles, 2 mares de platière à Achères-la-Forêt, 1 mare de village à Tousson, 1 mare de village à Amponville, 1 mare de village à La Chapelle-la-Reine).

Participation aux prospections de l'étoile d'eau (plante protégée au niveau national) sur le département de l'Essonne portée par NaturEssonne, à Chevannes : 35 pieds d'étoiles d'eau trouvés.

Pour les odonates

Prospections par le Parc sur les mares de Champmotteux, Brouy et Fenneville.

Pour la chouette chevêche

Organisation d'une sortie nocturne pour le recensement de la chouette chevêche à Tousson, Milly-la-Forêt et Buno-Bonnevaux. 1 mâle chanteur et 5 individus sont présentes à Tousson.

► Trames verte et bleue

Le Parc accompagne, chaque année, certaines communes dans la gestion de leurs espaces naturels.

- Achères-la-Forêt pour l'animation et la gestion du site de la platière de Meun, en partenariat avec le service des Espaces naturels sensibles de Seine-et-Marne et l'animateur du site Natura 2000 Massif de Fontainebleau. 2025 a été marquée par un gros travail de la commune et des partenaires pour restaurer et valoriser le site de manière importante. Un sentier de découverte de la platière a été créé et inauguré le 19 septembre 2025. Un chantier bénévole a été organisé en septembre avec la Maison Familiale et Rurale de Chaingy (12 élèves de bac pro) et les services techniques d'Achères-la-Forêt. Fauchage en octobre. Nouveau chantier nature du 12 au 25 novembre (9 personnes).
- Poursuite de la réouverture d'une pelouse calcaire à Boutigny-sur-Essonne grâce à un chantier en novembre avec l'école Du Breuil (19 élèves de bac pro), les services techniques de la Commune et trois bénévoles de l'association *Le Geai*. L'objectif était de conserver le milieu ouvert dans la continuité des chantiers précédents. Une présentation de la Platière du Marchais a été fait l'après-midi pour présenter les enjeux de cet habitat patrimonial et constater l'évolution du milieu suite au chantier bénévole de l'école du Breuil en 2024.

► Restauration des mares

Travaux de réhabilitation de deux mares forestières dans le Bois de Milly, propriété de la Commune de Milly-la-Forêt et gérées par l'ONF suivant les préconisations du Parc (24 300 €).

Le Parc réalise également des conseils techniques, sous forme de notes, de diagnostics... précisant comment améliorer et entretenir les mares communales :

- mare de village au hameau de Busseau à Villiers-sous-Grez,
- mare de village de Tousson au lieu-dit *La Grange des Bois*,
- mare de Monsieur Marc Callewaert, hébergeur valeurs Parc à Milly-la-Forêt,
- suivi du projet d'écopâturage sur les mares de Saint-Fargeau-Ponthierry situées sous les lignes RTE,
- restauration d'une mare à Chamarande,
- étude d'un projet de restauration de deux mares au Vaudoué pour lutter contre la problématique d'inondation récurrente en cas de fortes précipitations,
- suivi d'un projet de création de mare à Ormesson.

► Mise en œuvre de la SNAP

Réalisation d'un webinaire le 6 novembre sur les procédures des biens vacants et sans maître à destination des élus du Parc et au-delà : retours d'expériences des communes de Courdimanche-sur-Essonne et du Vaudoué, intervention du Département 77 et l'Union régionale des communes forestières (URCOFOR). Le Parc a obtenu un financement par la DRIEAT pour mener une expérimentation sur la mise en œuvre de procédure sur Boissy-le-Cutté, Bouray-sur-Juine et Janville-sur-Juine.

Rencontres avec les maires des douze communes des sites classés en priorité 1 afin de leur présenter la stratégie et de les sensibiliser aux enjeux de leur territoire. Une visite de terrain était proposée pour localiser les zones à enjeux. Un document de synthèse accompagné d'un livret sur les espèces remarquables est transmis. Le Parc a informé les EPCI de la stratégie et de son intégration dans leurs projets et les documents d'urbanisme.

Réalisation de prospections de terrain sur les sites classés en priorité 1 afin de s'approprier les sites, d'identifier les zones à enjeux et les espèces floristiques patrimoniales et menacées, et d'actualiser les données existantes.

Redéfinition des périmètres des sites SNAP en priorité 1 en fonction des enjeux identifiés sur le terrain et des limites parcellaires.

Visite du site du Pont de Roncevaux à Buthiers avec la DRIEAT et la SNCF, caractérisé par une station remarquable de la fleur *Minuartia setacea* comptant plus de 200 pieds. Rédaction de l'exposé des motifs en vue de la création d'un outil de protection.

► Protection des espèces

Les amphibiens

Passage à faune de Larchant : l'entretien du dispositif installé en 2011 est réalisé chaque année par quatre personnes de l'équipe de Sésame et deux techniciens du Parc.

Passé à amphibiens de Bouville :: le suivi quotidien se déroule chaque année sur une période de 70 jours grâce à l'aide d'une dizaine de bénévoles : 4 638 amphibiens dénombrés en 2025 (contre 4 088 en 2024).

Busards

Le Parc participe au réseau busards (Sud Essonne et Sud Seine-et-Marne) animé par les associations Pie-Verte Bio et la LPO Gâtinais, en partenariat avec les agriculteurs. Ce réseau identifie les nichées de busards cendrés, Saint-Martin et des roseaux dans les champs de céréales. L'objectif est de protéger ou déplacer les nids si les moissons se font avant l'envol des jeunes. Le Parc met à disposition du matériel (cages, jumelles, achat d'une clôture électrique), participe à la recherche des nids et à la concertation avec les élus et agriculteurs. Le Parc a réalisé une cartographie des nids de busards sur le territoire du Parc.

Chouettes effraie et chevêche.

Le Parc a installé et suit un réseau d'une centaine de nichoirs pour les chouettes.

Chouettes chevêches

Chailly-en-Bière (entretien, déplacement d'un nichoir, installation de 3 nouveaux nichoirs), Villiers-en-Bière (entretien, déplacement d'un nichoir, installation de 4 nouveaux nichoirs), Mondeville (installation d'un nouveau nichoir), Boutigny-sur-Essonne (entretien), Le Vaudoué (entretien via l'ANVL).

Chouettes effraies

Mondeville, Maisse, Saint-Sauveur-sur-École, Moigny-sur-École, Le Vaudoué, Villiers-en-Bière, Villiers-sous-Grez.

A l'occasion de la 16^e Nuit de la chouette, les techniciens du Parc ont réalisé 10 animations dans 6 écoles avec une première partie sur la présentation des rapaces et de leur mode de vie et une seconde partie avec l'atelier de dissection de pelotes de réjection. Au total, 231 enfants ont été sensibilisés à la protection des rapaces nocturnes.

► Agroforesterie

Le Parc finance la plantation d'arbres et de haies chez les agriculteurs, avec l'accompagnement technique d'Agrof'île. En 2025, **6 nouveaux projets ont été accompagnés** : ferme de Montaquoy et Émile et une graine à Soisy-sur-École, ferme d'Arbonne-la-Forêt, pâtures équestres à Chailly-en-Bière, Oncy-sur-École et Milly-la-Forêt, ferme Sil à Chevannes, Aux Champs Soisy à Champcueil.

Le Parc a également co-encadré sur la cartographie des haies et lisières et le potentiel de bois.

► Sensibilisation

Accueil de l'école d'herpétologie d'Île-de-France du 13 mai au 16 mai 2025, organisée par l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France en partenariat avec la Société herpétologique de France et le Muséum national d'Histoire naturelle. Elle a permis de former une quinzaine de personnes à la reconnaissance des reptiles (serpents et lézards) et aux méthodes de prospections.

Participation à une sortie organisée par l'école régionale de botanique sur la Platière de Meun le 29 août 2025, pour faire le suivi des plantes des platières de grès.

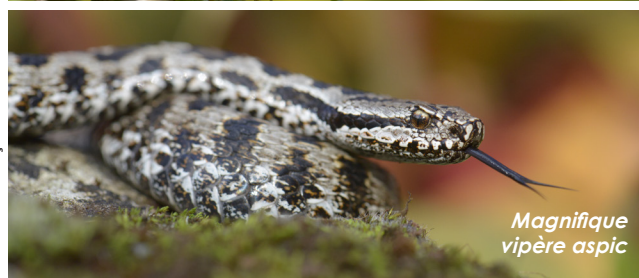
Organisation d'une conférence sur les chauves-souris le samedi 1er février à Achères-la-Forêt à la demande de l'association Animons ensemble et de la Mairie. Une trentaine de personnes était présente.

Organisation d'une Conférence sur les idées reçues sur les serpents par Françoise Serre Collet organisée à la Maison du Parc le 13 septembre, pour une soixantaine de participants.

Pour valoriser la biodiversité du territoire, le Parc a mis à jour et réédité le guide nature du Parc.



Très belle couleuvre d'Esculape

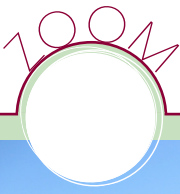


Magnifique vipère aspic



Superbe vipère péliade

Photos ©Françoise Serre Collet



Site Natura 2000 de la Haute-Vallée de l'Essonne

11 propriétaires ont été contactés pour des conseils ou le renouvellement de la Charte Natura 2000.

L'animation du site vise à la restauration des habitats naturels d'intérêt communautaires :

- rencontre avec les propriétaires pour l'organisation en 2026 d'un ou plusieurs chantiers nature avec les services de la Région pour la ré-ouverture de pelouses calcicoles à Buno-Bonnevaux ;
- travail avec la commune sur la restauration du marais d'Auxy et de Buthiers (démarches administratives, visite de terrain, demande de devis, réunion d'informations aux élus),
- restauration de pelouses sèches sur la commune de Buthiers réfléchi avec l'Île de Loisirs de Buthiers et la commune. En septembre, début des travaux de mises en défend (installation de potelets en châtaignier) et de deux panneaux de sensibilisation expliquant la diversité du milieu. L'objectif est ainsi de limiter la fréquentation sur certains secteurs de la pelouse afin de restaurer la végétation caractéristique qui a disparu au vu de la fréquentation du site. Les travaux ont été financés par le biais du dispositif Natura 2000 en Région. Un suivi botanique avant travaux a été réalisé. Un autre suivi, cette fois après travaux sera mis en place en 2026 pour étudier l'impact des travaux sur le milieu et les communautés végétales.

Des suivis ont été réalisés au printemps sur les propriétés communales de la Haute Vallée de l'Essonne (Prunay-sur-Essonne, Buno-Bonnevaux, Buthiers), en collaboration avec le Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau (SIARCE) dans le cadre de la rédaction de son schéma directeur des zones humides. Toutes les espèces (botaniques, insectes, oiseaux) identifiées ont été saisies sur la base Géonot'IDF.

Des suivis entomologiques ont été mis en place.

Suivi de l'enregistreur de son installé en 2024 sur un boisement forestier privé sur la commune de Buno-Bonnevaux. C'est l'opération SonoSylva du Muséum National d'Histoire Naturelle qui souhaite étudier les espèces forestières et les perturbations qui affectent les sites forestiers sous différents niveaux de protection en France. Les données collectées pendant les 3 années de suivi permettront aux scientifiques d'établir une liste des espèces présentes (oiseaux, potentiellement orthoptères et tous les ordres reconnaissables aux cris, chants), après exploitation des données par un logiciel d'intelligence artificielle.

Réalisation d'un bulletin d'information à destination des propriétaires du site et des communes



Site des pelouses sèches de Buthiers pendant la mise en place des potelets en septembre 2025

Vous êtes sur un site Natura 2000, celui de la Haute Vallée de l'Essonne !

Le site naturel est composé de différents milieux : marais, pelouses sur sable, blocs de grès, landes sèches à callunes et bruyères, pelouses calcaires. Ils accueillent une richesse végétale et animale très importante (papillons, criquets, orchidées...).

L'Europe a listé ces milieux dans la « Directive Habitats » qui répartit les habitats naturels à enjeu de conservation. Ce sont des milieux rares tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle européenne. Il est important de les préserver.

ICI
Nous protégeons les pelouses sur sable, très rares en France : normalement colonisées par de petites plantes calcicoles, le milieu a dégagé la végétale du site.

En respectant les recommandations proposées, vous participez à la restauration d'un milieu sensible avec ses espèces associées !

Plan de l'Essonne
Natura 2000
Natura 2000
Natura 2000
Natura 2000

Panneaux

Les abeilles et les plantes mellifères
(Qui attirent les insectes pour récolter le nectar)

La bruyère cendrée
Erica cinerea attire les abeilles grâce à son odeur et la facilité que trouvent les abeilles pour s'y nourrir. Recueil d'espèces d'abeilles affectivement dans la bruyère. Les abeilles ont une taille moyenne d'environ 1 cm.

Le Lézard vert occidental ou lézard à deux raies
Lacerta bilineata Il peut être trouvé sur cette zone, reconnaissable à sa couleur verte. Il aime prendre le soleil pour se réchauffer. Il se nourrit de petits insectes. Le mâle se reconnaît par sa couleur verte uniforme, sa gorge bleue et son ventre jaune alors que la femelle a un vert plus terne et des tâches noires sur le dos.

Le Callune Calluna vulgaris Elle ressemble à la bruyère mais ses clochettes sont plus petites et plus espacées.

L'abeille charpentière xylocopa violacea C'est l'une des plus grandes abeilles d'Europe (longs à 3 cm de longueur !). Elle se reconnaît par sa taille, sa couleur noire brillante et son bourdonnement assez bruyant. Pourquoi abeille « charpentière » ? Parce qu'elle est capable de creuser des trous dans le bois pour permettre le développement de ses larves !

Cédipode turquoise Oedipoda coarctescens se trouve dans le sable. Il se fait remarquer par ses ailes bleues qu'il déploie pour s'envoler.

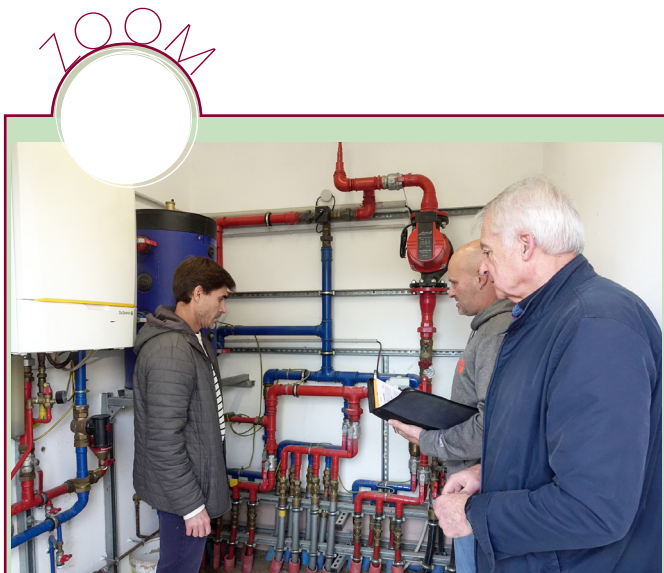
Flambé Ichneutes podagricus Facilement reconnaissable par ses couleurs flamboyantes et ses deux petits prolongements des ailes. Il est l'un des plus grands papillons de jour d'Europe.

Lucane cerf-volant Lucanus cervus Le plus grand coléoptère d'Europe, de 3,5 à 8 cm ! Son espèce est classée vulnérable ou vu de ses faibles effectifs, il affecte les milieux boisés et de son cycle biologique dans les vieux arbres : la larve se nourrit essentiellement de bois mort.

Maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables, réduction des déchets, circulation des des véhicules terrestres à moteur

Sensibilisation, gestion, expérimentation

- **Mesure 5** . Luttons contre la production de déchets pour en assurer une meilleure gestion
- **Mesure 6** . Limitons les sources et les impacts des nuisances
- **Mesure 7** . Incitons à l'utilisation sobre des énergies et au développement des énergies renouvelables
- **Mesure 8** . Accompagnons le développement des moyens de transports durables



Optimisation des chaudières

La sobriété énergétique des bâtiments est fortement liée à la programmation et la régulation des systèmes de chauffage.

Le service d'accompagnement à la maîtrise de l'énergie des collectivités du Parc, en partenariat avec la Communauté de communes des 2 Vallées, la Communauté de communes du Val d'Essonne et la Communauté d'agglomération de l'Étampois Sud Essonne, propose aux communes de ces territoires un accompagnement spécifique pour réduire les consommations d'énergie liées au chauffage des bâtiments communaux.

La programmation et la régulation du chauffage ont des conséquences importantes sur les consommations d'énergie. Elles doivent être définies en se posant les questions suivantes :

- Quels locaux doivent être chauffés et sur quelles plages horaires ?
- Quelle température de confort doit être atteinte lorsque les locaux sont occupés ?
- Quelle température doit être maintenue lorsqu'ils sont inoccupés ?

Dans le but d'optimiser la performance du chauffage dans les bâtiments des communes conventionnées, les conseillers en énergie ont installé **des enregistreurs de température dans les chaufferies et les locaux chauffés** de Baulne, Vayres-sur-Essonne et D'Huisson-Longueville.

Les données, transmises en temps réel sur une plate-forme en ligne, sont utilisées pour informer les communes sur le fonctionnement réel de leurs systèmes de chauffage. L'analyse des données enregistrées a permis de proposer aux communes l'optimisation des réglages de la programmation du chauffage, des températures de confort et de réduire et de mettre en évidence des problèmes d'équilibrage des réseaux.



Atelier technique de Nanteau-sur-Essonne avec panneaux photovoltaïques (photo-montage)

Accompagnement du Parc sur les projets photovoltaïques communaux

Après la réalisation en 2023 et 2024 de sa stratégie de développement des énergies renouvelables, le Parc a commencé en 2025 son accompagnement de projets photovoltaïques communaux, notamment les projets identifiés lors de l'étude relative au Schéma.

Cet accompagnement a consisté en la réalisation de 10 études de faisabilité technique et économique et de 6 études de structure, par des bureaux d'études spécialisés. Également, le Parc a réalisé pour 3 de ces projets des études d'autoconsommation collective, afin de mettre en avant la possibilité pour les communes d'utiliser leur production photovoltaïque pour alimenter d'autres bâtiments de leur territoire.

Les premiers travaux d'installation de panneaux photovoltaïques commenceront en 2026.

► Réduction de la pollution lumineuse

Concernant la réduction de la pollution lumineuse et la préservation de la Trame noire, le Parc a poursuivi ses nombreuses actions auprès des collectivités en charge de l'éclairage public : conseils techniques, diagnostics complets, informations sur la réglementation, aides financières pour les projets respectant son cahier des charges. Afin de montrer aux élus et agents de bons exemples de rénovation, en janvier il a organisé une visite nocturne de l'éclairage public de La Ferté-Alais, avec un luxmètre-chromomètre nouvellement acquis grâce à l'ADEME.

Le projet phare de 2025 était l'accompagnement des Communes candidates au label *Villes et Villages Étoilés* : 11 communes ont candidaté et ont reçu ou renouvelé

La Commission Énergie s'est réunie 4 fois.

Président : Denis Céladon

Rapporteurs : Fabien Bidault, Amélie Ferlay

Voir aussi les Commissions Environnement et Attractivité

Partenaires principaux en 2025 : Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN), l'Agence de la maîtrise de l'énergie (Ademe), EDF, GRDF, SICAE, SDESM, Enedis, Rezo Pouce, ONF, France Nature Environnement, Office français de la biodiversité (OFB), Agence régionale de la biodiversité Île-de-France (ARB), Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR).

le label, et parmi elles, 3 communes ont reçu le label 4 étoiles ! Les premières sur le Parc et les premières d'Île-de-France ! Au total avec les communes labélisées en 2021, 16 communes du Parc ont le label, ce qui représente la moitié des communes labélisées d'Île-de-France.

Les 11 communes ont reçu leur diplôme lors de la Commission énergie du Parc de novembre, par le Président de l'ANPCEN spécialement venu, et en présence du Président du Parc. La presse, les Communes lauréates et le Parc ont largement communiqué sur cette belle réussite, via des articles et des publications sur les réseaux sociaux.

Le Parc a été invité à partager son expérience en matière d'action contre la pollution lumineuse, et en particulier auprès du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER) d'Île-de-France, contribuant ainsi à la rédaction de son avis n°2025-07 dédié à : *la trame noire : un enjeu pour la biodiversité et la sobriété énergétique*, ainsi qu'auprès du Comité des partenaires du Programme d'Action des Chiroptères (PRAC) d'Île-de-France.

Enfin, à l'occasion de l'évènement national du *Jour de la Nuit* le samedi 11 octobre, le Parc a réalisé une conférence à la Maison de l'environnement du Domaine de Montauger, sur invitation du Département de l'Essonne, devant une quinzaine de personnes.

► Rénovation énergétique des communes et extinction de l'éclairage public

Le Parc a poursuivi son rôle d'accompagnement des communes dans leurs projets de rénovation énergétique des bâtiments et de l'éclairage public, grâce à son équipe de 3 Conseillers en énergie partagés et 1 Économiste de flux.

Grâce aux programmes d'action de la Région Île-de-France et des Départements de l'Essonne et de Seine-et-Marne, 123 985 € de subvention ont été attribués aux collectivités pour des travaux d'isolation des bâtiments en matériaux biosourcés et de rénovation de l'éclairage public dans l'objectif de limiter l'impact sur l'environnement :

- isolation par l'intérieur en béton de chanvre du bâtiment associatif de Saint-Fargeau-Pontierry, support de la formation chanvre organisée par le Parc,
- isolation par l'extérieur en fibres de bois de la Maison de l'Info de La Chapelle-la-Reine et de la salle polyvalente de Perthes-en-Gâtinais,
- isolation en laine de chanvre des combles de l'école élémentaire de Moigny-sur-École,
- rénovation de l'éclairage public de Baulne, Buthiers et 4 communes de la CCEJR dans le cadre de la phase 1 de son Schéma directeur d'éclairage (Bouray-sur-Juine, Janville-sur-Juine, Lardy, Villeneuve-sur-Auvers).

Le service a accompagné les collectivités pour de nombreux autres projets avec plus de 170 conseils, 8 évalua-

Chiffres clés de 2025

422 heures consacrées à la mesure 5

5 642 heures consacrées à la mesure 7

96 heures consacrées à la mesure 8

123 985 € de subvention ont été attribués aux collectivités pour des travaux d'isolation des bâtiments en matériaux biosourcés et de rénovation de l'éclairage public.

26 bilans énergétiques communaux réalisés.

8 communes accompagnées sur la délimitation de leurs zones d'accélération des énergies renouvelables et sur la procédure de saisie des zones sur le portail cartographique.

12 communes ont reçu ou renouvelé leur label *Villes et villages étoilés*.

45 emprunts du broyeur de végétaux par les Communes.

tions thermiques simplifiées de bâtiments économes, 3 études d'auto-consommation collective.

Dans le cadre de sa candidature groupée au fonds Chêne ACTEE+ de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies, le Parc a permis à 4 communes le financement de frais de maîtrise d'œuvre pour un montant de 146 766 €. Il a proposé aussi son aide au montage de dossiers de subventions auprès de la Région, de l'État et des intercommunalités.

► Bilans énergétiques du patrimoine des collectivités

Le service du Parc propose d'aider les élus à définir un plan d'action de maîtrise de l'énergie prenant en compte l'ensemble des consommations d'énergie du patrimoine de leur collectivité.

En 2025, 26 communes ont ainsi bénéficié de cet accompagnement personnalisé et ont eu une présentation de leur bilan lors d'une réunion de restitution. Les données énergétiques récoltées sont enregistrées sur la plateforme CEP-View, dont l'interface ergonomique propose des diagrammes, des cases pour mettre des commentaires, la possibilité de remplir un programme d'actions.

L'outil est consultable par les collectivités via un compte personnalisé sécurisé. Les élus et techniciens peuvent ainsi eux-mêmes prendre en main l'outil et y ajouter des données. Pour faciliter la récupération des données auprès des distributeurs d'énergie (ENEDIS, SICAE, GRDF) et des fournisseurs (EDF, Total Energies, ENGIE...), le service demande aux communes des mandats d'autorisations d'accès aux données et travaille en parallèle avec ces opérateurs pour faciliter la remontée des données.

► Schéma de développement des énergies renouvelables et de récupération

En 2025, le pilotage de l'étude a consisté principalement au suivi de l'extension de l'étude relative au Schéma sur l'entièreté des territoires de la Communauté de Communes du Val d'Essonne et de la Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine.

En parallèle, les dernières prestations du Schéma sur le territoire du Parc se sont terminées : le guide d'intégration de la stratégie dans les documents d'urbanisme et la réalisation de 10 études de faisabilité pour les projets opérationnels identifiés lors de l'étude. Ces études de faisabilité ont d'ailleurs été suivies en fin d'année par la réalisation de 6 études de structure en vue de la phase des travaux qui commencera en 2026. Dans le cadre de l'accompagnement financier de ces travaux, le Parc a élaboré un cahier des charges approuvé par les élus en commission.

► Accompagnement des projets d'énergies renouvelables

En plus des projets opérationnels de la stratégie de développement des énergies renouvelables et de récupération, le Parc a accompagné d'autres projets d'énergies renouvelables sur son territoire : 4 études de prédimensionnement et divers retours incluant des recommandations en vue des différents enjeux spécifiques à chaque projet. Une étude d'autoconsommation collective, permettant de dimensionner l'installation photovoltaïque par rapport aux consommations énergétiques des bâtiments communaux, a également été réalisée.

Par ailleurs, dans le cadre de la loi APER du 10 mars 2023 dont l'article 40 instaure l'obligation de solarisation ou de végétalisation des parkings extérieurs, le Parc a procédé à un recensement de l'ensemble des parkings extérieurs de son territoire concernés par cette obligation. Le Parc a également commencé à travailler sur une fiche outils à destination des élus du territoire afin d'expliquer la réglementation et de donner les recommandations sur les projets d'ombrières de parking photovoltaïque. Cette fiche outils sera publiée en 2026.

Enfin, le Parc a élaboré 2 avis concernant des projets éoliens en covisibilité de son territoire : le projet d'Ichy (pour lequel une note technique concernant les impacts du projet sur différentes espèces de rapaces a été transmise à l'avocat portant le recours contre le projet) et le projet éolien de la Tonnelle (communes de Souppes-sur-Loing, Poligny et Bagneaux-sur-Loing).

► Zones d'accélération des énergies renouvelables

Toujours dans le cadre de la loi APER du 10 mars 2023 qui demande également aux communes de définir sur leur territoire des zones dites d'« accélération » dans lesquelles l'implantation de projets d'énergies renouvelables serait favorisée, et après avoir fourni aux communes un modèle de délibération et des éléments afin de répondre dans les temps impartis, le Parc s'est rendu en 2025 dans 8 communes souhaitant être accompagnées sur la délimitation de leurs zones et sur la procédure de saisie des zones sur le portail cartographique.

Pour chacune de ces communes, les zones ont été créées au format cartographique afin de les mettre à leur disposition une fois la démarche des zones d'accélération relancée.

► Document-cadre sur le photovoltaïque au sol

Dans le cadre de l'article L.111-29 du code de l'urbanisme, il est prévu un document-cadre définissant les surfaces agricoles, naturelles et forestières ouvertes à un projet d'installation photovoltaïque au sol.

Dans ce contexte, les Directions Départementales des Territoires de l'Essonne et de Seine-et-Marne ont mis en consultation des propositions de surfaces pouvant accueillir selon elles des projets de photovoltaïque au sol.

Le Parc a étudié chacune de ces parcelles au regard des différents enjeux locaux afin d'émettre un avis par département et d'élaborer des modèles de délibération spécifiques pour chaque commune concernée.

► Mobilité durable

L'année 2025 a marqué une phase de transition avec l'arrêt de l'animation du dispositif Rezo Pouce. Le Parc a lancé le groupe de travail InterParcs sur la mobilité durable, renforçant la coordination à l'échelle régionale.

Lors du Village du Parc et de son Grand Pique-Nique, le Parc a proposé trois animations de sensibilisation, permettant d'aborder de manière ludique et participative

les enjeux de mobilité durable auprès du grand public. L'expérimentation du vélo smoothie, basée sur des produits locaux, a rencontré un franc succès, avec 50 smoothies distribués par jour, objectif pleinement atteint. Cette action a été complétée par une communication ciblée sur les réseaux sociaux, contribuant à la visibilité des messages portés par le Parc.

Enfin, le Parc a assuré le suivi de l'éco-conditionnalité vélo, avec 7 demandes communales validées sur 7, illustrant l'adhésion des collectivités locales. Les actions menées (prêt de vélos à assistance électrique, arceaux, défis vélo, animations) témoignent d'un engagement concret en faveur des mobilités actives.

► Développer le zéro déchet

Le Parc met à disposition du matériel pour les éco-événements des associations et des communes : éco-cups, plateaux et poubelles de tri.

Le Parc organise une manifestation zéro-déchets lors du Village du Parc et son Grand Pique-Nique. Tous les exposants sont accompagnés à l'organisation de stand sans déchets et l'ensemble de l'organisation est accompagné vers le zéro déchet.

Il a également développé une prestation de mise à disposition et lavage de vaisselle issus du réemploi avec la Recyclerie du Gâtinais.

► Bonne gestion des déchets verts

Le broyeur du Parc est mis à disposition des communes, afin de limiter les déchets verts et d'utiliser le broyat comme paillage des espaces verts communaux : 12 Communes se sont servis du matériel en 2025 pour plus de 200 heures d'utilisation de cet outil partagé. Rédaction et signature de 20 conventions de mise à disposition du matériel pour la période 2026-2030.

Organisation d'actions de tri et de recyclage à la Maison du Parc : mise en place d'une borne de collecte des déchets électroniques et électriques déchets lors de la semaine européenne de la réduction des déchets ; Tri et Collecte des papiers de bureau : recyclage de 1,7 tonnes de papiers de bureau au sein de la maison du Parc.

► Lutte contre les dépôts sauvages et protection des chemins

Analyse des actions précédentes et définitions des besoins avec les communes sur la problématique des dépôts sauvages. Montage d'une commande groupée et du dossier de demande de subvention auprès du Fonds Propreté de la Région Île-de-France pour le financement de matériel à destination des communes (pièges photographiques, barrières et panneaux). Le matériel sera livré en 2026.

► Compostage

Le Parc a accueilli une matinée de formation sur le compostage (fresque du compostage) proposée par l'association Le Geai, le samedi 29 mars 2025. Une vingtaine de personnes ont été formées.

Et aussi...

- Édition de deux fiches de retour d'expérience sur le projet de rénovation énergétique en biosourcés du foyer rural d'Auvers-Saint-Georges et de l'extension de la mairie de Courdimanche-sur-Essonne.
- Édition de trois fiches outils sur les pompes à chaleur, les ventilations et la programmation/régulation du chauffage.
- Édition de 4 fiches présentant le bilan du service d'amélioration et de maîtrise de l'énergie des collectivités à mi-année sur les différents territoires accompagnés.
- Organisation d'un webinaire sur la rénovation énergétique (mars) et sur l'auto-consommation collective (novembre).

Eaux souterraines, eaux des rivières, eaux de sources...

Sensibilisation, accompagnement, expérimentation

→ **Mesure 4 . Améliorons la qualité de l'eau par une gestion rigoureuse de la ressource et des usages**



Il est vert mon cimetière

MAISSE : la plupart des enjeux se concentraient sur la partie centrale du cimetière avec des allées en sable sujettes à de fortes problématiques de ruissellement et d'érosion. De nombreux interstices étaient colonisés par des plantes pionnières indésirables qui demandaient beaucoup d'entretien. Les travaux ont eu lieu de mai à décembre 2025 : engazonnement de certaines allées, plantations de vivaces en bordures de murs et plantation de sedum en inter-tombes (21 374 €*). Inauguration le 8 décembre 2025 en présence de Jean-Jacques Boussaingault (Président du Parc naturel régional du Gâtinais français), Jean-Marc Lenglet (Maire), Patrick Chaillou (adjoint au Maire), Christophe Sagot (responsable technique).

BOISSISE-LE-ROI : ce cimetière était peu végétalisé, avec l'ensemble des allées gravillonnées qui commençaient à s'enherber spontanément mais de manière non homogène. Les travaux ont eu lieu entre septembre et décembre 2025 : engazonnement de certaines allées, plantations de vivaces en bordures de certains murs, plantation de sedum en inter-tombes, plantation de 2 arbres, installation de 2 abris-bancs et d'un hôtel à insectes (31 653 €*). La fin du chantier a été inaugurée le 16 décembre 2025, en présence notamment de Jean-Jacques Boussaingault, Véronique Chagnat (Maire), Jacky Seignat (adjoint au Maire).

CHAMPMOTTEUX : ce cimetière commençait à se végétaliser spontanément mais de manière non homogène. Certains secteurs restaient gravillonnés à cause d'un désherbage intensif. Les travaux ont eu lieu de septembre à décembre 2025 : engazonnement de certaines allées, plantations de vivaces en bordures de certains murs, plantation de sedum et de vivaces en inter-tombes, installation d'un nichoir à huppés fasciées (7 369 €*). La fin du chantier a été inaugurée le 17 décembre 2025, en présence notamment de Jean-Jacques Boussaingault, Jérôme Desnoue (Maire), Joseph Lenoir (adjoint au Maire).

60 396 € de travaux financés par le Parc naturel régional du Gâtinais français via les fonds de la Région Île-de-France à hauteur de 50 329 €.



La Commission Environnement s'est réunie 4 fois.

Président : Gilles Clugnac

Rapporteurs : Clothilde Campain, Françoise Chancelier

Partenaires principaux en 2025 : syndicats de rivière (SEMEA, SIARCE, SIARJA, EPAGE DU LOING), intercommunalités et collectivités qui portent la compétence Eau potable (CC2V, CCEJR, CAPF, CAMVS, CAESE), Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement du Pays de Nemours (SMEAPN), Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Chiffres clés de 2025

4 598 heures consacrées à la mesure 4

422 contrôles réalisés dans le cadre du SPANC.

60 396 € de travaux de végétalisation de 3 cimetières financés.

► Service public d'assainissement non collectif du Parc (SPANC)

422 contrôles ont été réalisés par les deux techniciens du SPANC. Environ 50 % des contrôles réalisés dans le cadre du bon fonctionnement, 20 % dans le cadre d'une vente, 15 % dans le cadre d'avis de conception, 15 % de contrôles de bonne exécution de réalisation des travaux prévus par les avis de conception.

Le SPANC Parc a créé une subvention financée grâce aux pénalités recouvrées pour les refus de contrôle et de réhabilitation. En 2025, 26 usagers en ont bénéficié.

La vie du SPANC est également ponctuée par des groupes de travail réunissant les élus (un GT SPANC en mai). Le SPANC a l'obligation de produire un bilan de l'activité du service, c'est le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) élaboré en année n pour l'année n-1. Le rapport pour 2024 a donc été publié et présenté lors de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) annuelle.

► Eaux pluviales

Accompagnement de Villiers-Sous-Grez pour la mise en place et le dimensionnement de dispositifs de gestion du ruissellement et la récupération des eaux pluviales.

► Protection des captages d'eau potable

Signature d'une convention la Communauté de Communes des 2 Vallées pour un appui technique à la stratégie de protection de la ressource et la préparation du recrutement d'un animateur sur le territoire de la CC2V avec l'aide de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

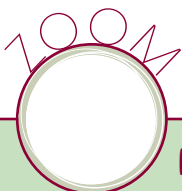
Et aussi...

- Le Parc a organisé une réunion avec des acteurs de la protection de la ressource en eau pour encourager le partage d'expériences et de bonnes pratiques.
- Participation aux travaux du groupe de travail de l'association Arceau sur la séparation à la source des excréta humains pour la mise en place d'une filière.
- Visite d'un site de traitement des eaux grises (filtre à broyat de bois) avec le réseau des acteurs de l'assainissement écologique.
- Représentation du territoire à La commission locale de l'eau du SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) de la nappe de Beauce.

Valeur culturelle, évolution, identité paysagère, esprit des lieux

Connaissance, préservation, valorisation

- **Mesure 13** . Partageons la connaissance du paysage pour faire vivre l'identité du territoire
- **Mesure 14** . Préservons et valorisons les lieux emblématiques et les paysages remarquables
- **Mesure 15** . Concevons chaque aménagement comme un élément de l'identité des paysages de demain



Paysages de demain

Sensibiliser les enfants au paysage, c'est leur apprendre à regarder et à comprendre le territoire dans lequel ils vivent. En découvrant la diversité des formes, des couleurs, des usages et des histoires inscrites dans leur environnement proche, ils développent un lien plus fort avec leur territoire. Cette attention portée à leur cadre de vie quotidien leur permet de saisir comment les activités humaines et la nature s'entrelacent, et pourquoi il est important de penser nos manières de vivre, nos activités et nos aménagements tout en préservant les fragiles équilibres de la nature. En encourageant l'émerveillement, transmettant les clés de lecture d'une approche systémique, et en éduquant nos enfants à la complexité du monde, on forme des citoyens capables d'apprécier, de respecter et de participer

activement à la qualité - et à la viabilité - des paysages de demain.

C'est en ce sens que le Parc a souhaité expérimenter en 2025 une animation pédagogique sur le thème des « paysages de demain » sur 5 entités paysagères différentes. Cinq animations d'une journée ont pu ainsi être réalisées auprès de 101 enfants. Les journées s'articulaient autour de temps en salle et sur le terrain (prenant appui sur point de l'Observatoire photographique des paysages), pour une analyse transversale des paysages passés, actuels et futurs. Une intervention a pu être menée en co-animation avec un syndicat de rivière (SIARJA) et des élus ont pu suivre certaines des interventions et ainsi recueillir le retour des enfants sur les paysages de leurs communes.



Fromont
Évolution de la silhouette de village au croisement des paramètres naturels et humains

Les craintes et espoirs formulés par les élus du Comité Paysage et Territoire pour les paysages bâtis



Parallèlement, le Parc a aussi initié une réflexion avec des temps de concertation, auprès d'habitants, associations locales, et élus sur cette thématique. L'idée était d'identifier les enjeux pour ces « paysages de demain », avec la création de brochures de présentation des résultats.



Auvers-Saint-Georges
Paysages de bords de Juine et le patrimoine bâti et paysager qui y est associé



Perthes-en-Gâtinais
Paysages urbains au croisement des enjeux de préservation de l'identité et d'adaptation au changement climatique



Ury - Devenir du tour de village, à l'interface entre paysages agricole et urbain



Milly-la-Forêt - Plaine de Milly au croisement des enjeux d'agriculture et d'urbanisme

Le Comité Paysage et Territoire s'est réuni 4 fois.

Co-Présidents : Gilles Clugnac, Pascal Magnier

Rapporteurs : Joseph Lenoir, Patrick Maillard

Partenaires principaux en 2025 : Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, Directions départementales des territoires, Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) et Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT), Chambres d'agriculture.

► L'Observatoire photographique des paysages

Plusieurs actions ont été mises en place afin de permettre la sensibilisation au paysage et notamment faire vivre l'outil de suivi des paysages du Gâtinais français : son Observatoire photographique des paysages. En 2025, 44 communes ont réalisé le suivi des points de vue identifiés sur leurs communes.

Outre le suivi des points de l'observatoire par les référents communaux, la commune associée de Lardy a pu être accompagnée par le Parc pour identifier les points de vue de son Observatoire.

► Aménagements paysagers

Une étude de conception a été lancée à Châtenoy pour la requalification des espaces publics et plusieurs autres études sont en cours de finalisation (Soisy-sur-École avec la végétalisation du cimetière, Milly-la-Forêt avec les abords de la Chapelle Sainte-Blaise ou encore Maisse avec l'aménagement paysager du quartier de Couture). Ces études ont permis aux Communes de dessiner leurs aménagements paysagers futurs.



Requalifications paysagères des entrées de ville de Baulne, Cerny et Itteville portées par la Communauté de Communes du Val d'Essonne

D'autres projets d'aménagements paysagers ont vu le jour, avec un accompagnement du Parc. Ils concernent à la fois des plantations de motifs paysagers identitaires comme des alignements, des haies champêtres (6 projets) mais aussi plus largement l'aménagement d'espaces publics comme la requalification d'entrées de ville ou encore l'aménagement d'une place (3 nouveaux projets réalisés).

► Nouvelles infrastructures

Afin de lutter contre la banalisation des paysages, chaque nouvel aménagement doit être pensé comme un élément de paysage. C'est en ce sens que le Parc accompagne les communes et porteurs de projets privés dans l'intégration paysagère.

Projets d'antennes de radiotéléphonie

Le Parc a organisé en avril une réunion interopérateurs afin de sensibiliser les opérateurs et leurs sous-traitants à la prise en compte du paysage (21 participants). Une fiche outil a aussi été réalisée dans ce cadre.

Chiffres clés de 2025

591 heures consacrées à la mesure 13
408 heures consacrées à la mesure 14
482 heures consacrées à la mesure 15

101 enfants sensibilisés aux paysages

44 communes ont réalisé le suivi de l'Observatoire des paysages

9 projets d'aménagements paysagers ont été accompagnés

5 communes ont été accompagnées dans leur concertation avec les opérateurs : Prunay-sur-Essonnes, Milly-la-Forêt, Gironville-sur-Essonnes, Vayres-sur-Essonnes, Mondeville.

Une réunion sur la question du déploiement des réseaux et de l'intégration paysagère a été organisée début décembre à la demande des élus, avec des interventions de certains partenaires techniques tels qu'Essonne Numérique ou encore les services de l'État (Architecte des bâtiments de France, inspectrices des sites). La réunion a rassemblé 32 participants.

Projets de hangars agricoles

Plusieurs projets ont été accompagnés : conseils d'intégration paysagère et un avis sur permis de construire à Boissy-aux-Cailles. Les plantations pour l'intégration d'une exploitation agricole à Saint-Martin-en-Bière ont aussi vu le jour grâce à l'aide financière des partenaires du Parc (Région Île-de-France).

► Affichage et signalétique

L'accompagnement du Parc s'est poursuivi du fait de la décentralisation de la police de la publicité à destination des Maires en janvier 2024. Afin d'accompagner les communes dans cette prise de compétence, le Parc a notamment organisé une réunion partenariale à destination des élus en mars qui a regroupé 42 participants. Des interventions riches ont été réalisées dans le cadre de cette rencontre de la part des Directions départementales des territoires de l'Essonne et de la Seine-et-Marne, des services de la Communauté de communes du Val d'Essonne et de la commune de Chailly-en-Bière (service instructeur et police municipale).

Plusieurs porteurs de projets ont pu être conseillés sur leurs choix de dispositifs afin de permettre une bonne intégration paysagère.

Et aussi...

- La réalisation d'une fiche outil et d'une carte interactive sur la réglementation en matière d'abattage des arbres accessible depuis le site internet du Parc et qui permettent d'accompagner les Communes et leurs services dans la compréhension du sujet. La présentation de ces outils a fait l'objet de plusieurs temps de démonstration qui ont rassemblé près de 60 participants.
- Des conseils aux communes et particuliers pour des projets de plantations d'essences locales
- Des animations paysages organisées lors d'événements grand public (notamment la Fête des Parcs et Jardins de Barbizon, le Festival Sports et Nature à Chamarande, le village du Parc à Milly-la-Forêt) et des visites de sites à destination des élus et d'étudiants.

Savoir-faire, patrimoines, création artistique

Connaissance, préservation, valorisation

- **Mesure 9 . Complétons la connaissance du patrimoine bâti et agissons pour sa préservation**
- **Mesure 10 . Valorisons le patrimoine culturel immatériel autour des savoir-faire qui fondent notre identité**
- **Mesure 11 . Valorisons les patrimoines historiques, ethnologiques et archéologiques**
- **Mesure 12 . Inscrivons le territoire au cœur de la création artistique**



Fouilles d'une des zones de sanitaires du camp d'entraînement de Zouaves de Milly-la-Forêt (©N. Girault et ONF/C.Dardignac).

Les conférences du Parc : une découverte à Milly-la-Forêt

Le Camp retranché de Paris pendant la Première Guerre mondiale et le camp d'entraînement oublié des Zouaves de Milly-la-Forêt, par Cécile Dardignac, archéologue à l'Office national des forêts et de Pierriek Tigreat, ingénieur d'études au Service régional de l'archéologie de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France.

Le Camp retranché de Paris est un vaste ensemble concentrique d'ouvrages militaires construits à partir de 1840 pour protéger la capitale d'invasions ennemies et organisés en plusieurs lignes défensives (enceinte urbaine de Thiers, forts dits Séré de Rivières).

En 1914, à la déclaration de la guerre, ces différentes lignes fortifiées sont renforcées par une dernière ligne défensive constituée d'ouvrages en terre, bois et béton, installés à 20-30 km de Paris.

Entre août 1914 et septembre 1915, plus de 250 km de voies ferrées furent posées, 345 km de tranchées construites et 240 batteries de canons édifiées.

Après la guerre, la majorité des tranchées fut comblée ou détruite, sauf en forêt qui conserve encore les traces d'un grand nombre de ces ouvrages.

Près d'un siècle plus tard, l'Office national des forêts, accompagné de différents partenaires et associations, a exhumé ce patrimoine oublié en menant des recherches en archives et sur le terrain. Grâce à des relevés LiDAR** et des prospections dans les forêts publiques d'Île-de-France, plus de 200 ouvrages (essentiellement des tranchées mais également des batteries d'artillerie, abris et postes de mitrailleuse) ont ainsi été retrouvés.

Dans la suite de ces recherches menées sur le Camp retranché de Paris, l'archéologie des conflits contemporains s'est intéressée en Île-de-France à d'autres aspects, notamment à la formation militaire et à la préparation des combattants avant leur déploiement au front.

En 2023 ont été découverts les vestiges d'un camp d'entraînement à Milly-la-Forêt ! Car entre 1915 et 1919, les régiments de Zouaves transiteront par cette commune qui accueillera plus de 3 000 soldats venant suivre une instruction militaire.

En 2024 et 2025, des sondages archéologiques ont été réalisés sur une zone de cantonnement conservée en forêt, et ont mis au jour les vestiges de baraquements militaires ainsi qu'une zone de sanitaires (lavabos, latrines). Les informations recueillies apportent des renseignements sur les conditions de vie des soldats pendant leur instruction. Les fouilles vont se poursuivre dans les années à venir et les recherches seront étendues sur les zones d'entraînements conservées dans les forêts alentours (tranchées, champ de tir).



©Nicolas Girault

* Les zouaves sont des membres d'unités d'infanterie, originaires d'Algérie, qui ont été créées en 1830 après la conquête de l'Algérie par la France. Ils doivent leur nom à la tribu kabyle des Zouaouas. Ces soldats étaient réputés pour leur discipline et ont servi dans plusieurs armées, notamment l'armée française, jusqu'en 1962.

** En anglais Light Detection And Ranging, détection et estimation de la distance par laser, l'un des outils les plus captivants de l'archéologie moderne, a changé la face de l'archéologie en rendant possibles la mesure et la cartographie d'objets et de structures qui autrement seraient restés cachés, en supprimant numériquement le couvert forestier.

La Commission Patrimoine et culture s'est réunie 4 fois.

Président : Patrick de Luca

Rapporteurs : Laurence Cesarini, Gérard Taponat

Partenaires principaux en 2025 : Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Programme Collectif de Recherche « Gravures rupestres au sein des chaos gréseux du bassin parisien » (PCR), Groupe d'études, de recherche et de sauvegarde de l'art rupestre (Gersar), Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC), Fondation du patrimoine, Services départementaux de l'architecture et du patrimoine, associations et acteurs culturels locaux...

► Les inventaires du patrimoine

En 2025, neuf communes du Parc ont été inventoriées : Arbonne-la-Forêt, Châtenoy, Ormesson, Perthes-en-Gâtinais, La Chapelle-la-Reine, Maisse, Cerny, Baulne et Villiers-en-Bière.

Cela représente 831 éléments du patrimoine bâti qui ont été recensés.

Les restitutions devant les élus et les habitants ont rassemblé en tout 292 personnes.



L'inventaire du patrimoine de Milly-la-Forêt a commencé en 2025 et se terminera en 2026 par le Service régional de l'inventaire d'Île-de-France en collaboration avec le Parc.

► Patrimoine bâti

11 dossiers de restauration du patrimoine immobilier, 131 852 € de subventions.

- Janville-sur-Juine, croix du cimetière, 2 880 €.
- Garentreville, ancien préau, 7 661 €.
- Perthes-en-Gâtinais, mur du cimetière, 15 000 €.
- Chamarande, mur du cimetière, 15 000 €.
- Itteville, croix communales, 10 000 €.
- Barbizon, façade de la librairie Cyrano, 10 043 €.
- Moigny-sur-École, mise en sécurité des combles de l'église pour la création d'une passerelle, 13 880 €.
- Saint-Sauveur-sur-École, toiture de l'église, 24 907 €.
- Saint-Germain-sur-École, plancher et cloche de l'église, 17 000 €.
- Lardy, murs de l'ancien cimetière, 15 000 €.
- Mondeville, mur du cimetière, 481 €.

► Patrimoine mobilier

2 dossiers de restauration du patrimoine mobilier, 5 977 € de subventions de subventions.

- Villiers-en-Bière, tableau Vierge à l'enfant, 2 468 €.
- Boissy-aux-Cailles, bancs de l'église, 3 509 €.

► Création artistique

12 projets artistiques, 22 929 € de subvention.

- Association Les Ateliers du soleil, Festival Land Art de Buthiers, 2 500 €.
- Association Caméléart, Musique en Gâtinais, 2 500 €.
- Commune de Mondeville, Fresque artistique, 544 €.
- Association Festival du Film sur la Paille, Festival du Film sur la Paille, 2 500 €.

Chiffres clés de 2025

1 203 heures consacrées à la mesure 9
6 heures consacrées à la mesure 10
70 heures consacrées à la mesure 11
180 heures consacrées à la mesure 12

9 nouvelles communes ont leur inventaire du patrimoine, 831 éléments du patrimoine bâti recensés.

13 projets et 137 829 € investis pour le patrimoine.

22 929 € investis pour le soutien de 12 projets de création artistique.

1 560 € pour l'achat de 80 livres d'auteurs locaux.

- Association Le Cyclop, Fire of Emotions : Maledizione, 2 500 €.
- Commune de Fromont, Création d'une table d'orientation, 2 500 €.
- Commune d'Arbonne-la-Forêt, Exposition 36 Résistants fusillés en Forêt de Fontainebleau, été 1944, 2 037 €.
- Commune de Lardy, Distillerie d'images, illuminations végétales du Parc Boussard, 2 500 €.
- Commune d'Amponville, Expo-concert, 600 €.
- Commune de Milly-la-Forêt, Exposition hommage à Jean Tinguely, 2 250 €.
- Association La Chapelle-Saint-Blaise des Simples, Concert dans le jardin de la chapelle, 600 €.
- Association Compagnie Pyxis, Spectacle Papotage Végétal, 1 898 €.

► Site archéologique des Bossats

Soutien pour le site des Bossats à Ormesson participant au financement d'études archéologiques (5 000 €).

► Soutien aux auteurs locaux

Acquisition de 40 exemplaires d'ouvrages d'auteurs locaux, un exemplaire remis à chaque commune :

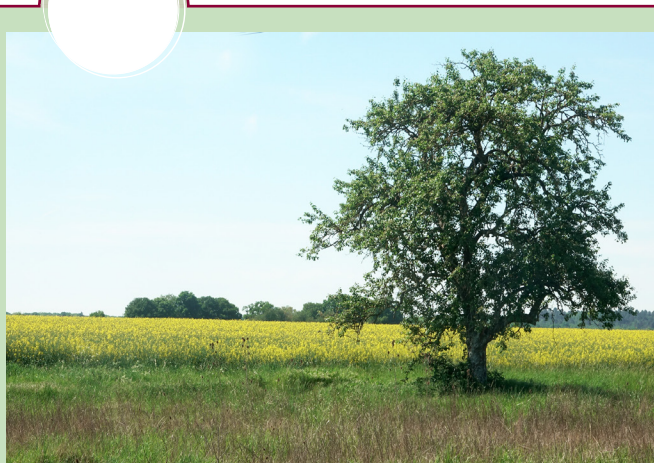
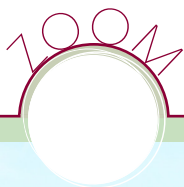
- « La forêt qui est en moi », par Pauline Métails (760 €).
- « Kinski », par l'association Les Amis de Milly-en-Gâtinais et Environ (800 €).



Urbanisme durable, architecture

Suivi, avis, études, conseils

→ **Mesure 16 . Accompagnons les collectivités dans leurs démarches d'urbanisme durable en favorisant les projets exemplaires**



Première Zone Agricole Protégée

La mise en place de la première Zone Agricole Protégée du Parc à Saint Fargeau Ponthierry a constitué en 2025 une action majeure pour la préservation durable des terres agricoles.

Inscrite dans la continuité de la révision du PLU et en cohérence avec les orientations régionales et intercommunales, la démarche vise à protéger 596,46 ha d'espaces agricoles soumis à une forte pression foncière.

Le Parc a assuré l'ingénierie, l'animation et la coordination du projet, fondé sur un diagnostic croisant enjeux agricoles, urbains, paysagers et écologiques. Douze réunions dont une de concertation avec les exploitants agricoles ont permis de construire un projet partagé avec les élus, partenaires techniques et agriculteurs.

Les objectifs portent sur la préservation de l'activité agricole, la maîtrise de l'urbanisation le long de la D607 et la qualité paysagère des entrées de ville. Le dossier final, incluant la cartographie réglementaire, a été arrêté par la commune et transmis à l'État pour instruction. Une communication régulière, via notamment L'Abeille et le journal communal, a accompagné l'ensemble de la démarche.

► Les schémas d'orientations communaux

La charte du Parc naturel régional prévoit la réalisation d'un schéma d'orientation pour les communes, afin de décliner ses orientations à l'échelle communale.

En 2025, le Parc a engagé une démarche expérimentale sur deux communes test (Guigneville-sur-Essonne et Châtenoy), avec l'appui d'un groupement de bureaux d'études (Ledez-Legendre et PACO Architecture). Les travaux ont porté sur la définition du contenu, de la forme et de la composition des schémas.



Des fiches retours d'expériences

La réhabilitation du patrimoine bâti constitue un axe majeur de l'action du Parc. La rénovation de bâtiments publics et privés intégrant le chanvre, notamment à travers le couple chaux/chanvre, illustre le développement de ces matériaux isolants sur le territoire et la montée en compétence de la filière.

En 2025, en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), cinq fiches de retour d'expériences sont en cours de réalisation afin de sensibiliser communes et particuliers à la rénovation terre/chanvre, en apportant un recul sur la mise en œuvre et le comportement des ouvrages dans le temps.

Quatre projets exemplaires ont été étudiés : Boigneville, Champmotteux, Milly-la-Forêt et Villiers-sous-Grez.

Une formation terre/chanvre a également été organisée en mai 2025 à Saint-Fargeau-Ponthierry pour accompagner la montée en compétence des artisans. L'ensemble de ces actions contribue à améliorer la qualité architecturale des projets et à structurer durablement la filière chanvre sur le territoire du Parc

► Architecture et projets communaux

Le Parc a conseillé plusieurs communes sur leurs projets architecturaux : rénovation énergétique d'écoles, réhabilitation de mairies, création d'équipements publics ou intégration paysagère des énergies renouvelables.

Pour les communes de La Forêt-Sainte-Croix, Maisse, Recloses, Boissise-le-Roi, Courances, Villiez-sous-Grez, Boigneville et Saint-Fargeau-Ponthierry.



Le Comité Paysage et Territoire s'est réuni 4 fois.

Co-Présidents : Gilles Clugnac, Pascal Magnier

Rapporteurs : Joseph Lenoir, Patrick Maillard

Partenaires principaux en 2025 : ADEME, Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), Directions départementales des territoires (DDT), Unités territoriales d'architecture et du patrimoine (UDAP), Établissement public foncier d'Île-de-France (EPF), Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France (DRIEAT).

► Travaux des étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Val de Seine

Le Parc a développé un partenariat avec cette École afin d'impliquer les étudiants dans des projets concrets de territoire. En 2025, 12 étudiants de master 1 ont travaillé sur des sites communaux, notamment à la Forêt Sainte Croix et Maisse. Les réflexions ont porté sur les silos et la friche industrielle d'une ancienne sucrerie. Ces études ont permis d'apporter un regard neuf et créatif sur l'aménagement, tout en sensibilisant les élus aux enjeux architecturaux et patrimoniaux. Les restitutions ont enrichi les débats locaux et contribué à orienter les projets vers des solutions durables et adaptées au contexte.

► Étude pré-opérationnelle d'aménagement durable à Villiers-sous-Grez

Face aux non-conformités réglementaires des équipements recevant du public, aux enjeux de mise aux normes, de performance énergétique, de gestion de l'eau et d'optimisation des usages, la commune souhaitait disposer d'une vision d'ensemble et d'un programme d'actions phasé. L'objectif est de structurer un projet architectural, paysager et urbain cohérent, sobre en consommation de bâti et reproductible sur d'autres communes.

Les travaux ont abouti à la définition des priorités, à des analyses techniques approfondies et à la production de trois fiches-actions opérationnelles portant sur : l'alimentation énergétique du foyer rural et de son annexe, la gestion des eaux pluviales et la réorganisation des espaces et fonctions des bâtiments communaux. Une étude d'opportunité pour un réseau de chaleur bois a également été réalisée. L'ensemble a été restitué lors d'une réunion finale avec les habitants et partenaires, permettant un passage vers la phase opérationnelle.

► Documents d'urbanisme des collectivités

Accompagnement lors de l'élaboration des documents communaux et intercommunaux via les réunions de Personnes publiques associées et les contributions techniques sur les diagnostics des Schéma de cohérence et d'orientation territoriale - air, énergie, climat (SCOT ou SCOT-AEC) de Melun Val de Seine, d'Entre Juine et Renarde, et de l'Étampois Sud Essonne.

Avis du Parc sur les documents d'urbanisme de Milly-la-Forêt, Pringy, Boissise-le-Roi et sur le SCOT-AEC de la Communauté de communes du Val d'Essonne.

Contributions aux avis de l'Autorité environnementale : Plans locaux d'urbanisme de Chevannes et de Pringy.

Avis sur les projets de préemption en zone naturelle de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) sur les communes de Puiset-le-Marais et de Soisy-sur-École.

Chiffres clés de 2025

2 192 heures consacrées à la mesure 16

11 collectivités accompagnées dans l'élaboration ou la révision de leurs documents d'urbanisme (PLU, PLUi, SCOT...).

12 étudiants de master 1 ont travaillé sur des sites communaux.

1 première zone agricole protégée à Saint-Fargeau-Ponthierry.



L'étude de potentiel de décarbonation de la filière chanvre

Le projet Terre Chanvre Gâtinais, lancé en mai 2025, poursuit l'objectif de décarboner la filière chanvre en substituant la chaux par la terre crue dans les bétons de chanvre. Porté par le Parc naturel régional du Gâtinais français en partenariat avec Gâtichanvre, il s'inscrit dans l'Extrême Défi Bioéconomie de l'ADEME et vise à renforcer une filière locale exemplaire. Le soutien financier complémentaire du programme Leader a rendu possible le lancement de cette opération.

L'étude avance sur plusieurs volets : un livret de références est en cours de finalisation et une collaboration avec l'agence Degré a permis de réaliser des entretiens et une analyse de marché. L'exploration des gisements a identifié des zones pertinentes, établi un protocole de récupération et engagé les premiers tests de terre, en vue d'un chantier-test prévu le 24 mars 2026 à La Forêt-Sainte-Croix.

Les rencontres techniques avec les partenaires ont permis d'esquisser des scénarios de production, d'estimer les coûts et d'anticiper les rôles futurs. La phase d'évaluation prépare les lignes directrices, les fiches pratiques et la structuration du réseau d'applicateurs.

Le Comité de pilotage, réuni en juillet puis en décembre 2025, a validé la stratégie et mobilisé élus et communes via un appel à manifestation pour identifier des sites de démonstration de projection terre chanvre.

Et aussi...

- Formation certifiante chaux/chanvre à Saint-Fargeau-Ponthierry dans le local associatif des communs de Moulignon.
- Restitution d'étude pour le Corps de ferme « Chez Madeleine » à La Forêt-Sainte-Croix visant à réhabiliter un ancien corps de ferme en logements communaux.
- Prêt de matériel aux artisans pour la projection chaux-chaux.
- Organisation de conférences et présentation sur le chanvre (terre/chaux).

Rénovation énergétique, économies d'énergie, logements adaptés

- **Mesure 7** . Incitons à l'utilisation sobre des énergies et au développement des énergies renouvelables
- **Mesure 17** . Proposons une offre de logements diversifiée et de qualité

Espace France Rénov' (Parc naturel régional du Gâtinais français)

4,9 ★★★★★ (39) ⓘ
Service de conseil en énergie

Présentation Avis À propos

Itinéraires Enregistrer À proximité Envoyer vers un téléphone Partager

Promotion et notoriété

Des porteurs de projets ont accepté de nous faire bénéficier de leur retour d'expériences, suite à notre accompagnement. Ainsi, deux vidéos ont pu être tournées par notre stagiaire, à Milly-la-Forêt et à Itteville, à la fin des travaux.

Nous avons aussi créé, en septembre, **une page Google**, permettant de recenser les avis des bénéficiaires et d'identifier facilement le service. Il recense désormais 39 avis et une note moyenne de 4,9/5.

► De nouveaux défis Habitat

Dans le cadre de son Service public de rénovation de l'habitat (SPRH), le Parc a abordé 2025 avec la mise en œuvre de son Pacte territorial France Rénov' 2025-2027, cosigné par l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et le Département de l'Essonne. Le Pacte vient fixer de nouvelles modalités de cofinancement Anah, ajoute des missions pour le SPRH (autonomie, lutte contre l'habitat indigne et contre la fraude, écogestes et un volet accompagnement) et de nouveaux indicateurs de suivi. En parallèle, l'étude habitat menée dans le cadre de *Petites Villes de Demain* sur Milly-la-Forêt et Maise a été finalisée, un travail de référencement et de concertation a été mené sur l'auto-rénovation et la préparation d'un dispositif d'accompagnement gratuit pour les ménages souhaitant effectuer des projets pour leur maintien à domicile, ont été entrepris.

Le volet 1 du Pacte : dynamique territoriale auprès des ménages et des professionnels

Ce volet fixe des objectifs clairs en nombre d'animations, demande un suivi des contacts réalisés suite aux événements et de leur taux de transformation en rendez-vous personnalisé. Des objectifs adaptés à chacun des 7 EPCI partenaires ont été fixés, en cohérence avec leurs besoins et des moyens humains. Récapitulatif global du réalisé sur 2025 :

- > Nombre d'animations réalisées à destination des ménages (par rapport à l'objectif) : 24 (/20)
- > Nombre d'animations réalisées à destination de publics prioritaires (publics en situation de précarité énergétique, économiques, perte d'autonomie ou situation de handicap) : 14 (/10)
- > Nombre d'animations réalisées à destination de copropriétaires : 12 (/6)
- > Nombre d'animations réalisées à destination des professionnels et élus : 16 (/14)
- > Nombre cumulé de prises de contacts réalisées pour les animations : 1086 (/455)
- > Taux moyen de transformation : 20 % (/14 %)

Le volet 2 du Pacte : informations, conseils et orientations des ménages

Accessible pour tous les ménages des 7 EPCI, ce volet peut être sollicité à tout moment de leur projet et leur permet d'avoir des informations neutres et personnalisées. Récapitulatif global du réalisé sur 2025 :

- > Nombre de contacts relatifs à une demande d'information en logement individuel (par rapport à l'objectif) : 2 758 (/2 730)
- > Nombre de RDV de conseils personnalisés en logement individuel : 883 (/1 155)
- > Nombre de contacts relatifs à une demande d'information en copropriété : 136 (/55)
- > Nombre de RDV de conseils personnalisés en copropriété : 49 (/22)
- > Nombre de missions d'appui en parcours d'amélioration de l'habitat : 15 (/0)
- > Délai moyen entre la 1ère prise de contact et le RDV de conseil personnalisé : 11 jours (/15 jours)
- > Nombre d'orientations vers les Mon Accompagnateur Rénov', Assistants à la Maîtrise d'Ouvrage Adaptabilité/Lutte contre l'Habitat/Copropriétés, ADIL, CAUE, etc. : 813 (/425).

Le Volet 3 du Pacte : accompagnement des ménages

Les Communautés d'agglomération Étampois Sud-Essonne et du Pays de Fontainebleau ainsi que les Communautés de communes du Val d'Essonne, Entre Juine et Renarde et des 2 Vallées ont choisi de fixer des objectifs dans ce volet facultatif. Ils permettent ainsi à leurs habitants aux revenus modestes et très modestes, de bénéficier de l'accompagnement du Parc pour déposer leurs dossiers de demande d'aide MaPrimeRénov' – parcours accompagné. Ainsi, dans le cadre du Pacte, les conseillères et conseillers ont déposé 42 dossiers auprès de l'Anah, sur 2025 :

- > Dossiers déposés pour des propriétaires occupants très modestes (par rapport à l'objectif) : 36 (/71) dont 21 de validés sur l'année
- > Dossiers déposés pour des propriétaires bailleurs très modestes : 4 (/4) tous validés sur l'année
- > Dossiers déposés pour des propriétaires occupants modestes : 2 (/22) tous validés sur l'année
- > Dossiers déposés pour des propriétaires bailleurs modestes : 0 (/2)

La Commission Énergie s'est réunie 4 fois.

Président : Denis Céladon

Rapporteurs : Amélie Ferlay, Fabien Bidault

Partenaires principaux en 2025 : Agence nationale de l'habitat (ANAH), Direction départementale des territoires (DDT) de l'Essonne et de Seine-et-Marne, Communautés de communes des 2 Vallées, Entre Juine et Renarde, Val d'Essonne, Pays de Montereau, Communautés d'agglomération Étampois Sud-Essonne, Pays de Fontainebleau, Melun-Val de Seine.

Chiffres clés de 2025

16 174 heures consacrées à la mesure 7
3 659 heures consacrées à la mesure 17

4 635 actes d'informations et de conseils.

66 animations par les conseillers.

768 569 € attribués à destination de la rénovation énergétique écologique.

106 dossiers ont été déposés en 2025 pour la rénovation d'ampleur (MAR' et volet 3).

► Mon Accompagnateur Rénov' (MAR')

Dans le cadre des dossiers MAR', les agents peuvent déposer des dossiers dans le cadre du volet 3 du Pacte (voir p. 24) ou contractualiser directement avec les habitants (contrat avant la mise en place du Pacte ou financement non prévu, avec l'EPCI).

64 dossiers hors Pacte ont été déposés, dont 2 pour des propriétaires bailleurs. Les revenus des bénéficiaires du service sont répartis ainsi : 28 très modestes ; 18 modestes ; 12 intermédiaires ; 6 supérieurs.

► Pause du dispositif MaPrimeRénov'

Les fermetures et ouvertures successives du dispositif MaPrimeRénov' rénovation d'ampleur ont impacté les activités du SPRH du Parc. En effet, durant l'année 2025 le dispositif a été fermé à toutes les catégories de revenus fin juin pour rouvrir fin septembre et ce, uniquement à destination des revenus très modestes.

Cette impossibilité, totale puis partielle, de déposer des dossiers de demande d'aides pour la rénovation énergétique d'ampleur a amené plusieurs ménages à mettre en suspens, voire à abandonner, leur projet de rénovation et a entraîné une baisse de la demande de conseils auprès du service.

Le Parc a mené, avec le relais des intercommunalités et des communes, une campagne de communication afin d'informer les particuliers sur la continuité du service, en termes de conseils et d'informations techniques gratuits.

► Les subventions

Parcours renforcés dans le cadre de travaux avec matériaux biosourcés et/ou énergies renouvelables

82 dossiers Parcours Renforcé ont été financés dans le cadre de travaux de rénovation énergétique pour un montant accordé de 657 807 € de subventions (financements de la Région Île-de-France).

- > Gain énergétique moyen : 66,7 % ;
- > Gain de gaz à effet de serre moyen : 85,3 % ;
- > 2 330 tonnes de CO₂ économisées.

Toutes catégories dans le cadre de travaux avec matériaux biosourcés et/ou énergies renouvelables

21 dossiers sans conditions de ressources, dont 7 propriétaires bailleurs, qui ont été financés dans le cadre de travaux de rénovation énergétique pour un montant accordé de 110 762 € de subventions. Ces subventions font l'objet de financements du Conseil régional d'Île-de-France et du conseil départemental de la Seine-et-Marne.

- > Gain énergétique moyen : 67,6 % ;
- > Gain de gaz à effet de serre moyen : 87,9 % ;
- > 750 tonnes de CO₂ économisées.

► Résultats du service public de rénovation de l'habitat

4 635 actes d'informations et de conseils ont été réalisés sur les 3 962 objectifs avec les intercommunalités partenaires.

Cette année de service a permis de développer les outils de communication et de réaliser, en lien avec les intercommunalités, 66 animations. Malgré le tumulte de l'année, ce sont 106 dossiers qui ont pu être déposés en 2025, dont 6 pour des propriétaires bailleurs. En fin d'année, l'Anah en avait validé 54 (soit 51 %). Les autres seront traités en 2026.

Les subventions à la rénovation attribuées par la Communauté de communes du Pays de Montereau à ses habitants, via le dispositif Isol'toit et instruites par le chargé de mission du Parc, représentent 70 415 € pour 57 dossiers notifiés. L'agent du Parc a pour cela instruit 79 dossiers, dont 74 éligibles.

► Préparation de projets Habitat en cohérences avec la charte 2026-2041

En vue de faire bénéficier aux ménages souhaitant s'engager dans des travaux de maintien à domicile d'un accompagnement gratuit, un travail a été conduit avec les 5 EPCI du Pacte territorial du Parc, afin de faire connaître le projet et d'identifier leurs besoins. Puis, en lien avec la responsable des marchés publics du Parc, les pièces nécessaires au marché ont été rédigées afin d'avoir un opérateur en début d'année 2026.

Aussi, un travail de référencement, d'évaluation et de concertation a été mené sur les différentes thématiques de l'auto-rénovation, notamment auprès de la Fédération des Parcs naturels régionaux (PNR), certains PNR et associations. Lors d'une commission énergie du Parc, les élus ont validé le lancement d'une phase d'expérimentation sur de l'auto-rénovation accompagnée, pour 2026. Ces actions seront financées par le programme d'action en lien avec la Région Île-de-France.

Et aussi...

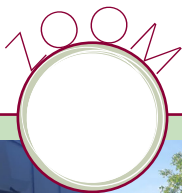
- Les entreprises REMISOLE et APR MONGIN sont devenues Ambassadrices de l'éco-rénovation du Parc ;
- L'étude habitat menée dans le cadre de *Petites Villes de Demain* pour les communes de Milly-la-Forêt et Maisse a permis d'établir un diagnostic habitat et de proposer des outils pour répondre à leurs enjeux : plan rénovation de façades, permis de louer et permis de diviser ;
- 3 nouveaux agents ont été formés afin d'obtenir le statut de référent technique dans le cadre de la certification RGE 1911, portant à 5 le nombre de référents techniques.



ATTRACTIVITÉ ET VALORISATION DU TERRITOIRE

Agriculture, sylviculture, commerce et artisanat Soutien, développement, expérimentation

- **Mesure 18** . Organisons l'accueil des porteurs de projet
- **Mesure 19** . Incitons les acteurs économiques à intégrer le développement durable et solidaire
- **Mesure 20** . Renforçons l'attractivité touristique du Parc par la structuration concertée de l'offre à l'échelle du territoire
- **Mesure 21** . Développons l'offre de découverte et de loisirs pour un tourisme durable



La marque Valeurs Parc

La marque Valeurs Parc a poursuivi sa structuration, avec l'**animation de 3 groupes de travail**, ayant rassemblé 35 participants en tout.

Accueil de 8 nouveaux adhérents et renouvellement de 3 adhérents. Nouveauté 2025 : entrée du premier adhérent dans la marque Valeurs Parc sur le territoire de la Communauté de communes de Melun Val-de-Seine (La Ferme d'Orsonville à Villiers-en-Bière).

8 audits de mi-parcours ont été réalisés, garantissant le maintien des engagements des adhérents et la crédibilité de la marque. **Fin 2025, la marque Valeurs Parc compte 60 entreprises : 25 producteurs et artisans, 10 boutiques, 3 restaurateurs et 22 hébergeurs.**

La communication a constitué un levier majeur, avec la réédition de l'annuaire Valeurs Parc 2025, l'alimentation de la carte interactive. L'animation des réseaux sociaux a permis de valoriser les adhérents et leurs démarches, renforçant leur visibilité auprès du grand public (une trentaine de publications comprenant le Village du Parc, la promotion des nouveaux adhérents, la campagne de Noël...). Les adhérents renouvelés ont pu être valorisés lors des comités syndicaux du Parc (remise des conventions Valeurs Parc, les attestations, la boîte à outils...).

15 communes jouent le jeu des colis de Noël composés de produits Valeurs Parc, avec l'aide du catalogue Valeurs Parc et d'un marché de producteurs lors du comité syndical de juin où les élus ont pu rencontrer les producteurs : Achères-la-Forêt, Arbonne-la-Forêt, Baunne, Bouray-sur-Juine, Bouville, Brouy, Champcueil, Courdimanche-sur-Essonne, Fromont, Guercheville, Larchant, Le Vaudoué, Recloses,



Saint-Martin-en-Bière, Villiers-sous-Grez. Les 1 500 colis de Noël comprenaient entre autres des produits de La Ferme des Moënes, L'Orée de Milly, la Savonnerie du Gâtinais, La Miellerie du Gâtinais...

Organisation de deux temps de formation et de sensibilisation, autour des plantes aromatiques et des éco-gestes en hébergement touristique, qui ont réuni en moyenne 8 participants. Ces actions favorisent la montée en compétence des professionnels et le partage de bonnes pratiques.

Le Village du Parc et son Grand Pique-Nique ont eu lieu les 4 et 5 octobre 2025 à Milly-la-Forêt, les producteurs Valeurs Parc étaient installés sous la halle. Environ 3 000 visiteurs sur le week-end et 500 repas distribués, le tout dans une démarche exemplaire de zéro déchets.

Chaque année, le Parc est présent au Salon de l'Agriculture, sur les stands Région Île-de-France et Département de l'Essonne, afin de proposer des animations et des rencontres avec les producteurs Valeurs Parc du Gâtinais.

Poursuite de l'expérimentation de commandes groupées de produits Valeurs Parc pour les agents du Parc : **45 commandes organisées en 2025, auprès de 4 producteurs Valeurs Parc** (La Ferme des Moënes, Cocobio Videllois, La Cressonnière Sainte-Anne, Aux Champs Soisy). Chiffre d'affaires cumulé pour les 4 producteurs : 4 060 €. Cette expérimentation encourage aussi certaines Communautés de communes à faire de même.

Enfin, l'année a été marquée par la valorisation du lien entre Valeurs Parc et le réseau des éco-acteurs de la Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais, à l'occasion de 3 événements-phares : le Comité Syndical de juin 2025, la signature de la première convention commune entre Parc, Réserve et L'Escale 19 (hébergement touristique à Milly-la-Forêt) en septembre 2025, et lors du Village du Parc et son Grand Pique-Nique (octobre 2025).

**La Commission Agriculture-Sylviculture s'est réunie 3 fois.****Président :** Jean-Luc Douine**Rapporteurs :** Jean-Christophe Hardy, Samuel Herblot**La Commission Attractivité du territoire s'est réunie 4 fois.****Présidents :** Pascal Magnier et Yves Coze**Rapporteurs :** Isabelle Fromage, Parfait Sounououv

Partenaires principaux en 2025 : Chambres d'agriculture de Seine-et-Marne et interdépartementale d'Île-de-France, Centre régional de la propriété forestière (CRPF), Espaces Naturels Sensibles des Départements (ENS), Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA) de l'Essonne et de Seine-et-Marne, Chambres de commerce et d'industrie (CCI) de l'Essonne et de Seine-et-Marne, Directions départementales des territoires (DDT) 77 et 91, EPCI et leurs Offices du tourisme, Comité régional du tourisme (Visit Paris Region), Seine-et-Marne Attractivité, Essonne Tourisme, Association Les Ateliers d'art du Gâtinais...

Chiffres clés de 2025

778 heures consacrées à la mesure 18
3 453 heures consacrées à la mesure 19
625 heures consacrées à la mesure 20
335 heures consacrées à la mesure 21

15,2 tonnes de pommes pressées pour près de 7 000 litres de jus.

73 arbres fruitiers plantés avec plus de 33 variétés.

5 vergers inventoriés.

60 adhérents à la marque Valeurs Parc.

950 visiteurs et 150 collégiens sensibilisés aux Journées européennes des Métiers d'art.

55 artisans, commerçants, hébergeurs, agriculteurs accompagnés.

► Accueil des porteurs de projets**Commerçants et artisans**

28 projets ont bénéficié d'un accompagnement technique, dont 7 ont reçu un soutien financier (44 164 €). En parallèle, le Parc a renforcé ses liens avec les partenaires institutionnels (CCI, CMA, EPCI, Région), favorisant une action coordonnée et complémentaire au service du développement économique local.

Hébergements touristiques durables

19 projets ont bénéficié d'un accompagnement technique. Le Parc a assuré le montage de 5 dossiers de subvention, pour un montant de 34 608 €. Ces financements ont permis de soutenir des projets exemplaires, notamment en matière de rénovation énergétique, d'utilisation de matériaux biosourcés, de gestion de l'eau et d'aménagements paysagers respectueux de l'environnement.

L'action s'est également inscrite dans une logique partenariale, avec une participation active au groupe de travail Hébergement d'Essonne Tourisme, ayant abouti à la co-production d'un guide sur l'hébergement touristique durable en Essonne. Ce document valorise les aides du Parc et la marque Valeurs Parc.

Agriculteurs et alimentaires

5 projets accompagnés financièrement :

- réhabilitation de la Ferme des Champs à Saint-Martin-en-Bière pour accueillir le lycée agricole Saltus Campus (20 000 €)
- rénovation de la cabane de cressonnier de Matthew Charlton à Cerny (20 000 €)
- achat d'un trieur à farine pour Cocobio Videllois à Videlles (1 920 €)
- réhabilitation d'un corps de ferme pour l'accueil du public, Écoferme des Millefeuilles à Fromont (11 575 €)
- création d'une ferme florale pour Flor&Sens (1 896 €).



Farines de Cocobio Videllois

► Les métiers d'art**Journées européennes des Métiers d'art**

5 et 6 avril 2025 : 27 artisans d'art à la Maison du Parc et dans la salle des fêtes de Milly-la-Forêt (950 visiteurs) et 14 ateliers ouverts.

Le vendredi précédent, en partenariat avec le collège Jean-Rostand de Milly-la-Forêt, rencontre dédiée à la découverte des métiers d'art et de leurs savoir-faire. 7 artisans d'art pour 150 élèves de 6^e et 5^e.

**Village du Parc**

4 et 5 octobre 2025 à Milly-la-Forêt : 17 producteurs Valeurs Parc étaient accueillis sous la halle, 29 artisans d'art étaient installés dans le parc du Moustier. 3 000 visiteurs ont été estimés sur les deux jours. Événement zéro déchets (couverts lavables, serviettes en tissu, plateaux...). Animations, stands du Parc, inauguration, ambiance musicale.

**Annuaire des professionnels des métiers d'art**

Réactualisé chaque année avec les nouveaux artisans récemment installés sur le territoire. 3 000 exemplaires sont imprimés et distribués lors des événements du Parc et auprès des artisans d'art référencés.

Salons professionnels

Accompagnement financier des artisans d'art dans le cadre de leur participation à des salons professionnels portant sur la valorisation des métiers d'art (aide plafonnée à 500 €) : Sylvie Zarnowski (Equi'Z Services à Nanterre-sur-Essonne), Atelier Luminescence (photographes à Milly-la-Forêt), Véronique Faudou-Sourisse (Belisame Créations à Videlles).



Bois construction

Suivi et accompagnement du projet de restauration d'une cabane de cressonnier avec le porteur de projet Matthew Charlton.

Originaire d'Angleterre, ancien enseignant, Matthew Charlton est passionné par la biodiversité et le savoir-faire ancestral de la cressiculture.

Après avoir testé la culture du cresson à Chalo-Saint-Mars chez un cressiculteur, grâce à la couveuse des Champs des Possibles, il s'est installé à D'Huisson-Longueville en janvier 2021, en restaurant une cressonnière qui n'était plus en activité depuis 10 ans. Pari réussi ! Depuis septembre 2021, Matthew produit du **cresson de fontaine biologique**, et il a même fait l'acquisition de la cressonnière de Montmirault à Cerny, sur laquelle il avait le projet de rénovation d'un petit bâtiment agricole.

Plantées massivement à partir des années 1960, les haies de thuyas, lauriers et cyprès sont perçues comme du « béton vert » par leur caractère monospécifique et leur feuillage persistant. Quand des signes de dépérissement surviennent, la question du renouvellement et du rajeunissement de la haie se pose. Au travers de ce chantier, Agrof'île et ses partenaires souhaitaient démontrer que l'on peut changer notre regard sur ces essences et envisager de manière réaliste et concrète leur mise en œuvre locale et durable dans le bâtiment.

Ce sont donc 8 m³ de bois d'œuvre (thuja et chamaecyparis) qui ont été abattus et sciés **sur place** puis mis en œuvre par les charpentiers de la coopérative Alter-Bâtir. La cabane du cressonnier étant sur une zone naturelle, le choix a été fait de la restaurer dans son volume initial et en réutilisant les matériaux qui pouvaient l'être.

Les différents postes de dépense du projet (travaux de gestion et d'exploitation de la haie, de rénovation de la cabane, création du verger d'actinidia, de la houblonnière et de petits ouvrages rustiques) ont bénéficié du **soutien de trois dispositifs** :

15 000 € au titre du dispositif de soutien aux projets innovants bois-construction du Parc (via la convention Parc/Agrof'île provenant du budget alloué par le Conseil départemental de l'Essonne),

20 000 € au titre du dispositif d'aide agricole du Parc (provenant du budget alloué par le Conseil régional d'Île-de-France),

7 699,68 € qui seront attribués très prochainement au titre du dispositif LEADER du Gâtinais français (provenant du Fonds Européen agricole pour le développement rural).

► Gestion forestière

Bourse foncière forestière

Accompagnement téléphonique des vendeurs et acquéreurs et les mettre en relation pour aboutir à la vente ou l'échange des parcelles en question.

Sensibilisation et communication

3 réunions de formation organisées en collaboration avec le CRPF : Retrouver les bornes (20 participants), Connaître la valeur financière des parcelles (20 participants), Introduction aux documents de gestion durable pour la forêt privée (12 participants).

Conseils en gestion forestière

Visites conseil auprès des propriétaires privés (environ 20) en lien avec le CNPF (aspect biodiversité forestière et aides financières apportées par le Parc).

Participation technique et financière pour un projet de reforestation d'une parcelle sur la commune de Courdimanche-sur-Essonnes : désimpermeabilisation et dépollution du site afin de permettre la plantation d'essences locales (25 485 €).

Amélioration des peuplements forestiers

Mise en place de la démarche expérimentale Sylv'ACCTES sur le territoire. La Région Île-de-France s'est engagée dans le financement de travaux de renouvellement et d'amélioration des peuplements forestiers privés via son fonds forestier francilien.

Cette initiative est déployée via l'association Sylv'ACCTES, à laquelle la Région a adhéré le 21 septembre 2023 pour une expérimentation de 18 mois. Ainsi, des fonds Sylv'ACCTES sont mis en place sur le territoire du Parc afin de permettre de financer jusqu'à 70 % (HT) du montant des travaux forestiers pour les propriétaires privés.



► Développement maîtrisé des activités de pleine nature

Le Parc a joué un rôle central dans la promotion des bonnes pratiques en nature, face à une fréquentation touristique croissante. Les échanges avec de nombreux partenaires (CCEJR, ONF, Essonne Tourisme, Seine-et-Marne Attractivité) ont permis de contribuer à des démarches structurantes, telles que le Schéma Directeur du Tourisme de la CCEJR ou l'étude des retombées économiques des grimpeurs.

Le Parc s'est investi dans une veille active sur les enjeux de fréquentation, en tant que membre du groupe de travail Fréquentation de la Fédération des Parc.

Pour la protection des chemins, le Parc a lancé un marché d'achat de panneaux et barrières. Cette action en lien avec la Stratégie Nationale des Aires Protégées, vise à concilier tourisme et préservation des milieux naturels.

Et aussi...

- Accompagnement financier (10 000 €) et technique de l'étude sur la valorisation des haies du territoire, portée par Agrof'île et co-financée par l'ADEME.
- Le travail engagé autour du site Randonnées des Parcs naturels d'Île-de-France a porté ses fruits, avec l'intégration de nouveaux circuits et une fréquentation en forte hausse par rapport à 2024.



Le patrimoine fruitier

Pressage de pommes

En 2025, l'atelier mobile de pressage a été emprunté par 11 communes dont 1 nouvelle commune (La-Forêt-Sainte-Croix). Bilan 2025 : environ 6 100 kg de pommes pressées soit 2 500 litres de jus de pommes.

Le 16 octobre, le Parc a accueilli exceptionnellement des chargés de mission du Parc naturel régional de la Haute-Vallée de Chevreuse qui disposaient de 500 kg de pommes issues de leur verger pédagogique pour faire du jus pasteurisé.

On se presse à l'école : 2 journées d'animation sur les pommes et le jus de pommes auprès de 9 classes, soit 205 enfants et 240 litres de jus frais dégusté grâce au pressage d'environ 600 kg de pommes.

Pour la 5^e fois (depuis 2020), le Parc a fait venir Pressi-mobile à Milly-la-Forêt le mercredi 1^{er} septembre 2025. Cette année, la production de pommes a été très bonne : plus de 40 particuliers se sont succédés sur la journée pour presser 8 tonnes de pommes soit plus de 4 000 litres de jus ! Plus de la moitié de ces personnes proviennent de communes situées hors Parc et même parfois hors région Île-de-France !

Reconstitution de la trame verger

Depuis 2016, le Parc a fait l'acquisition de 675 arbres fruitiers de variétés locales ou anciennes qui ont été plantés sur 41 communes.

En 2025, le Parc a reconduit son opération et a accompagné la réalisation de 9 projets communaux avec la plantation de 73 arbres fruitiers composés de 33 variétés différentes.

Ces fruitiers ont été greffés et conduits par Thierry Longepied, habitant de Perthes-en-Gâtinais, membre actif des Croqueurs de Pommes et référent sur les vergers pour le Parc.

- Saint-Fargeau-Ponthierry : plantation de 17 fruitiers en mars en pourtour du terrain de rugby du Bois de Champagne.
- Perthes-en-Gâtinais : suite des plantations (4 fruitiers) dans le verger communal et entretien et taille des fruitiers grâce à un chantier bénévole le samedi 1^{er} février.

- D'huison-Longueville : plantation de 4 fruitiers sur le parking nouvellement aménagé, en face de l'école, le 5 février.
- Achères-la-Forêt : plantation de 2 fruitiers sur un espace vert, rue du Château, le 27 février.
- Saint-Germain-sur-École : plantation de 5 fruitiers au fond de la parcelle de l'aire de jeux, le 19 mars.
- Boissise-le-Roi : plantation de 5 fruitiers sur un espace vert communal situé sur le hameau d'Orgenoy, fin mars.
- Recloses : plantation de 5 fruitiers en entrée de village sur une parcelle communale actuellement en friche et de 3 fruitiers pour compléter l'alignement le long du cimetière, le 27 novembre.
- Fleury-en-Bière : plantation de 11 fruitiers à proximité immédiate du cimetière, le 27 novembre.
- Oncy-sur-École : plantation de 12 fruitiers sur un terrain communal situé entre les jardins partagés et le hangar technique de la commune, le 29 novembre.
- Villiers-sous-Grez : plantation de 5 fruitiers et 8 pieds de vigne en entrée de village, les 12 et 13 décembre.

Les 13 et 14 mars, Sylvain Drocourt, pomologue du Parc, a effectué un contrôle des vergers qui ont été plantés en 2018 ce qui représente une centaine d'arbres.

Sensibiliser et former

Chaque année, le Parc organise plusieurs formations à destination du grand public sur l'entretien des vergers avec notamment des stages sur la plantation, la taille, le greffage... En 2025 le Parc a organisé 7 stages avec un total de 124 personnes.

Inventaire des vergers

Cette année, 5 nouvelles communes ont été inventoriées : Bouville, Puiset-le-Marais, Gironville-sur-Essonnes, Maisse et Valpuseaux.

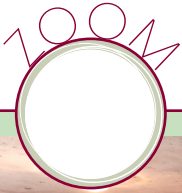
Les variétés rares inventoriées par Sylvain Drocourt ont fait l'objet de prélèvement de greffons qui ont été greffés et mis en culture dans une pépinière afin de conserver et multiplier leur patrimoine génétique.

L'objectif est de conserver et de replanter ensuite ces variétés sur le territoire du Parc.

Communiquer, sensibiliser, éduquer, coopérer avec des territoires d'expérience

Communication, actions de sensibilisation, échanges

- **Mesure 22** . Faisons mieux connaître le Parc
- **Mesure 23** . Observons l'évolution du territoire et évaluons la cohérence des politiques menées sur le Parc
- **Mesure 24** . Agissons en priorité en direction des publics jeunes, dont les scolaires
- **Mesure 25** . Mobilisons les citoyens en menant des actions de sensibilisation
- **Mesure 26** . Échangeons et expérimentons avec d'autres territoires et des organismes de recherche



École primaire, Tousson, Les jeunes artistes rupestres d'aujourd'hui



Collège Blanche de Castille, La-Chapelle-la-Reine, Climate Challenge

Les appels à projets pédagogiques

45 822 € (24 projets mobilisant 1 552 jeunes)

- École André-Malraux, Boissise-le-Roi, *Mieux connaître son environnement proche à travers l'étude du son et des bruits*, 1 600 €
- Classe Orchestre du Collège Blanche de Castille, La-Chapelle-la-Reine Castille, 5 000 €
- École Julie-Daubié, Milly-la-Forêt, *À la rencontre des Fables de La Fontaine*, 2 500 €
- École élémentaire, Boigneville, *contes du Monde pour accepter les différences et s'épanouir dans la diversité culturelle*, 1 000 €
- École Prim'Vayres, Vayres-sur-Essonne, *Le monde merveilleux du jardin*, 2 425 €
- École primaire Auguste Dumesnil, Tousson, *Les jeunes artistes rupestres d'aujourd'hui*, 2 499 €
- École primaire Henri Gwozdz, Baulne, *Promenons-nous dans les bois*, 2 480 €
- École maternelle Pomme de pin, Maise, *expérimentation d'un projet École du dehors*, 2 500 €
- École Les Frères Montgolfier, Mondeville, *Réhabilitation du potager et du poulailler dans une démarche de développement durable*, 945 €
- Collège Blanche de Castille, La-Chapelle-la-Reine, *Le Climate Challenge*, 1 499 €
- Collège Blanche de Castille, La-Chapelle-la-Reine, *Escape Game de la Ferme Chaillotine*, 604 €
- Accueil de loisirs Urykids, Ury, *Les super-Héros sauvent la planète*, 2 080 €
- École Jean-Jaurès, Itteville, *jardin pédagogique*, 2 000 €
- École primaire, Saint-Germain-sur-École, *jardin potager*, 2 000 €
- Classe Orchestre du Collège Christine de Pisan, Perthes-en-Gâtinais, 2 325 €
- École élémentaire André-Malraux, Boissise-le-Roi, *air et pollution*, 1 444 €
- École élémentaire André-Malraux, Boissise-le-Roi, *l'alimentation de A à Z*, 1 444 €
- École élémentaire André-Malraux, Boissise-le-Roi, *initiation à la vannerie paysanne*, 400 €
- École Les Frères Montgolfier, Mondeville, *création d'un livre avec un artiste*, 1 120 €
- École élémentaire La Girafe, Maise, *Un arbre, c'est la vie !* 2 236 €
- Accueils de loisirs, Itteville, *Au royaume des arbres – éveil poétique et sensoriel à la nature*, 1 104 €
- Collège Léonard de Vinci, Guigneville, *Sous les arbres du Gâtinais*, 1 220 €
- RPI de Fleury-en-Bière/St-Germain-sur-École, *découverte de la biodiversité du Gâtinais*, 2 500 €
- École primaire Jean de la Fontaine, Pringy, *en route vers la labellisation E3D*, 2 500 €



La Commission Éducation s'est réunie 3 fois

Président : Xavier Guilbert

Rapporteurs : Marinette Messias et Lydie Chevallier

Partenaires principaux en 2025 : Réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais français, Rectorats de Versailles et de Créteil, Service départemental de la jeunesse, à l'engagement et aux sports 91 et 77 (SDJES), Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France (DRAC), Directions départementales de la cohésion sociale, Institut Paris Région, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT), Programme Collectif de Recherche « Gravures rupestres au sein des chaos gréseux du bassin parisien » (PCR), syndicats de rivière (SIARJA, SIARCE, SEMEA), Maison Jean Cocteau, Conservatoires des espaces naturels sensibles 77 et 91 ; Office français de la Biodiversité, Office National des Forêts, Fibois IDF, Collectivités forestières IDF, artisans d'art...

► Programme animations jeunesse

Animations rapaces nocturnes : 10 groupes, 231 jeunes Mondeville, Vayres-sur-Essonnes, Boissise-le-Roi, Boigneville, Boutigny-sur-Essonnes, Auvers-Saint-Georges

Animations maquette de rivière : 14 groupes, 321 jeunes Perthes-en-Gâtinais (collège), Boigneville, Auvers-Saint-Georges, Itteville, Lardy, Boissise-le-Roi, Saint-Fargeau-Ponthierry, Buthiers

Animations pêche aux macro-invertébrés d'eau douce : 13 groupes, 307 jeunes Baulne, Auvers-Saint-Georges, Boissise-le-Roi, Saint-Fargeau-Ponthierry, Perthes-en-Gâtinais (collège nature 77), Cerny, Itteville, Boissy-le-Cutté

Animations paysages de demain : 5 groupes, 101 jeunes Expérimentation sur 5 sites sélectionnés sur des entités paysagères différentes : Auvers-Saint-Georges, Perthes-en-Gâtinais, Milly-la-Forêt, Fromont, Ury.

Animations pressage et dégustation de jus de pommes : 9 groupes, 205 jeunes, environ 600 kg de pommes soit près de de 1 200 litres pressés. Maison Cocteau à Milly-la-Forêt, Chevannes.

► Animations sur-mesure

Lors des Journées européennes des Métiers d'art : accueil le vendredi 4 avril 2025 à la Maison du Parc pour 5 classes du collège de Milly-la-Forêt, soit 150 élèves.

Dans le cadre de Collège Nature 77

- Interventions auprès de 2 classes du collège Perthes-en-Gâtinais (60 élèves) : animations maquette de rivière et pêche aux macro-invertébrés d'eau douce sur l'espace naturel sensible (ENS) de la rivière à Saint-Sauveur-sur-École en co-animation avec Seine-et-Marne Environnement et après-midi Geocaching®.
- Animation et financement d'un programme sur-mesure sur les enjeux climatiques pour 2 groupes du collège de La Chapelle-la-Reine (33 élèves, 2 049 €) : journée de découverte du chanvre pour une vingtaine d'éco-



Chiffres clés de 2025

930 heures consacrées à la mesure 22
638 heures consacrées à la mesure 23
856 heures consacrées à la mesure 24
154 heures consacrées à la mesure 25
950 heures consacrées à la mesure 26

1 réunion dédiée aux secrétaires de mairie.

20 communiqués de presse et infos à la presse.

45 822 € pour 24 appels à projets pédagogiques (1 552 jeunes).

1 478 jeunes ont bénéficié d'une animation du Parc.

délégués avec la visite de l'usine Gâtichanvre et un atelier d'expérimentation du chanvre avec Terra O, visite de la Ferme Chaillotine et conception d'un parcours ludique et permanent de découverte pour expliquer aux visiteurs l'écologie du site.

- Financement d'une animation sur l'art rupestre (visite d'abri orné et expérimentation de techniques d'art rupestre) à l'Île de loisirs de Buthiers avec Arkéomédia pour les lauréats du concours 2025 (26 élèves, 1 680 €).

Dans le cadre des Aires terrestres éducatives

2 ateliers pour l'école Fercot de Saint-Fargeau-Ponthierry : arbres feuillus/résineux, vision plus globale de la biodiversité (étagement de végétation, importance des micro-milieus au sein d'une forêt...), 50 élèves.

Dans le cadre des Forêts pédagogiques

- 2 animations sur la parcelle du petit bois des Terres rouges, au Vaudoué, sur l'identification des arbres pour 34 élèves.
- Financement d'intervention pour la parcelle de Boutigny-sur-Essonnes.

► www.parc-gatinais-francais.fr

Du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 : 90 000 visites.



La page Facebook du Parc atteint les 6 000 abonnés en fin d'année 2025.



La page Instagram du Parc atteint les 1 950 followers en fin d'année 2025.

► Faire savoir

Pour chaque événement du Parc : réalisation d'invitations, d'affiches et de bandeaux web (passes à amphibiens, Plantons nos paysages, cresson et fruitiers, On se presse, Village du Parc...).

Le Parc a édité 4 numéros du journal aux habitants, près de 20 communiqués de presse et informations à la presse, carte de vœux, annuaire Valeurs Parc pour les colis de Noël, l'annuaire des adhérents Valeurs Parc, l'annuaire des métiers d'art...

► Accueils

Fabienne Balussou, Préfète de l'Essonne, le 13 janvier 2025 : visite à Milly-la-Forêt d'une rénovation énergétique prenant en compte les intérêts patrimoniaux, environnementaux et énergétiques du bâti, découverte de la Maison du Parc et de La Bobitaine.

Membres du Comité de pilotage État-Région, le 1^{er} décembre 2025 (Benôit Vidon, Sous-Préfet d'Étampes, Jean-François Renard, Conseiller régional, Délégué spécial à la ruralité, Bertrand Manterola, Directeur de l'agriculture, de la ruralité et de la forêt, Région Île-de-France, Anne Galibert, Responsable du service agriculture, ruralité et forêt, Région Île-de-France, Virginie

Davoust-Gosselin, Responsable des projets des PNR, Région Île-de-France, Clarisse Paris, Conseillère de la Présidente de la Région Île-de-France, Florence Mottes, Cheffe du département sites et paysage, DRIEAT d'Île-de-France, Mathilde Terral, Chargée de mission paysage et PNR, DRIEAT d'Île-de-France, Lucile Rambaud, cheffe du service nature et paysage, DRIEAT d'Île-de-France) : découverte de l'atelier de la Savonnerie du Gâtinais et d'un chantier de rénovation en chanvre à Bouray-sur-Juine, visite de la cressonnière de Montmirault et de la cabane de cressonnier rénovée.

Journées des secrétaires de mairie

Le 9 octobre, accueil à la Maison du Parc à Milly-la-Forêt puis présentation des actualités du Parc : la révision de la charte, la réglementation liée à l'abattage des arbres, les biens vacants et sans maîtres, la réglementation de la publicité, les diagnostics de biodiversité avant travaux, la stratégie nationale des aires protégées, les services du Parc (habitat, maîtrise de l'énergie pour les collectivités, assainissement non collectif), les colis de Noël, préparer les élections municipales (rôles des délégués, représentants des Communes aux commissions de travail). Déjeuner aux Roches Gourmandes à Buthiers et visite de l'éco-ferme des Mille et Une Feuilles, à Fromont (production d'huiles (chanvre, tournesol, cameline...) et de farines (seigle, petit épeautre, pois chiches, lentilles, sarrasin...).



Le Village du Parc

Le Village du Parc et son Grand Pique-Nique ont accueilli 3 000 visiteurs à Milly-la-Forêt les 4 et 5 octobre, 17 producteurs Valeurs Parc étaient accueillis sous la halle, 29 artisans d'art étaient installés dans le parc du Moustier. Un événement organisé dans une démarche exemplaire de zéro déchets.

Geocaching®

Présentation de la valorisation du travail d'inventaire du patrimoine bâti par les parcours de Geocaching® du Parc aux Rencontres patrimoniales de l'Essonne organisées par le Département de l'Essonne.

Ressources pédagogiques

Mise à disposition de la maquette de rivière auprès du SEMEA et du SIARJA.

Formation à l'utilisation de la maquette de rivière pour les agents du SEMEA et un agent de la CAMVS.

Mise à disposition de 3 silos à compost à la Plateforme Clairefontaine à Arbonne-la-Forêt.

Système d'Information InterParc

Finalisation de la cartographie interactive des adhérents Valeurs Parc : producteurs et transformateurs alimentaires, boutiques gâtinaises, restaurateurs, hébergeurs. Chaque acteur est géolocalisé et bénéficie d'une fiche de présentation (présentant notamment les labels et marques, les contacts, les sites et réseaux sociaux).

Remise en forme du portail cartographique du Parc regroupant les différentes cartes interactives InterParcs et du Gâtinais français.

Finalisation de l'annuaire éducatif sous forme de carte interactive : recensement de nouveaux acteurs.

Mise à disposition des données cartographiques du Parc : un espace a été créé sur la plateforme cloud du Parc (Owncloud) pour héberger les données cartographiques produites ou utilisées par le Parc. Cet espace permet aux partenaires ou aux bureaux d'étude de télécharger les données du Parc directement. Il est alimenté au fur et à mesure des besoins. Fin 2025, il contenait notamment les données du plan de Parc ainsi que quelques couches relatives aux énergies renouvelables et au patrimoine bâti.

Révision de la charte

Fin de l'enquête publique qui s'est déroulée du 4 novembre au 4 décembre 2024. La commission d'enquête a rendu son avis favorable.

Le plan de Parc et le projet de charte 2026-2041 ont été ponctuellement corrigés et améliorés.

Consultation des collectivités pour l'approbation de la charte : Départements, Intercommunalités, Communes ont été sensibilisés à l'approche de cette phase dès le printemps 2025 :

- courrier d'information en avril,
- présentation de la consultation en commissions de mai,
- flyer « le Parc, un élan pour les projets de votre commune/intercommunalité » rappelant les grands principes du Parc et de sa charte, et l'intérêt d'y adhérer,
- rappels en Bureaux syndicaux et Comités syndicaux,
- rappels lors des rencontres avec des directions générales des services (DGS) et les présidents des intercommunalités,
- rappel lors de la réunion des secrétaires de mairie le 9 octobre.

Chaque signataire s'est vu déposé, fin août, le dossier avec le courrier officiel de la Région Île-de-France avec un lien d'accès vers les documents du dossier de charte, des exemplaires du flyer, un modèle de délibération.

Apéros charte : 6 temps d'échanges ont été proposés en septembre à la rencontre des élus (Perthes-en-Gâtinais, Janville-sur-Juine, Recloses, Milly-la-Forêt, Baulne, Guercheville) du 3 au 11 septembre. Il s'agissait d'un temps de discussions autour d'un buffet convivial, permettant aux élus locaux d'échanger entre eux sur leurs motivations ou leur réticences à réadhérer au Parc. Chaque apéro charte a accueilli entre 18 et 30 personnes, élus communaux, communautaires et départementaux, avec une large représentation des communes du Parc.

Et aussi...

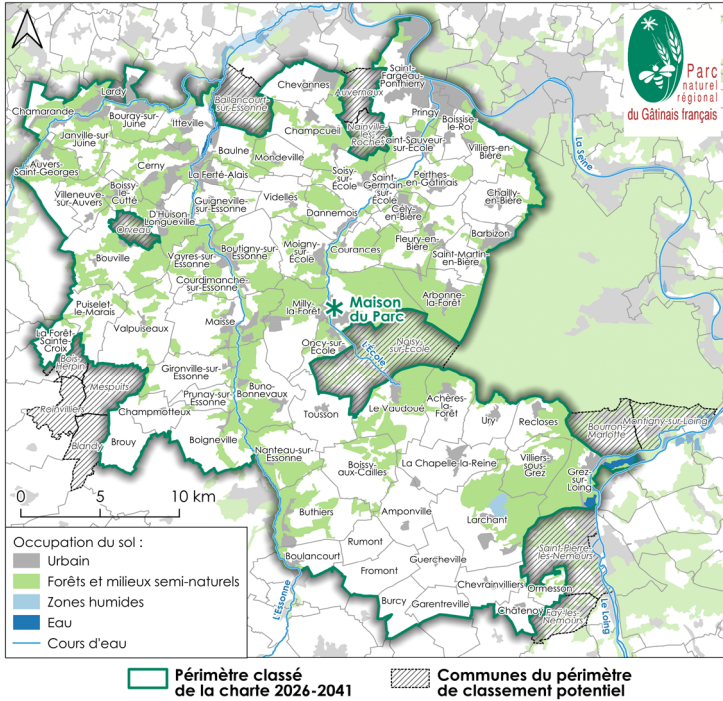
- Participation aux comités techniques de suivi du logiciel EVA et aux Cafés EVA proposés par la Fédération pour échanger les bonnes pratiques sur l'outil.
- Participation aux échanges réguliers de bonnes pratiques entre les géomaticiens des PNR de France.



CARTOGRAPHIE DU PARC

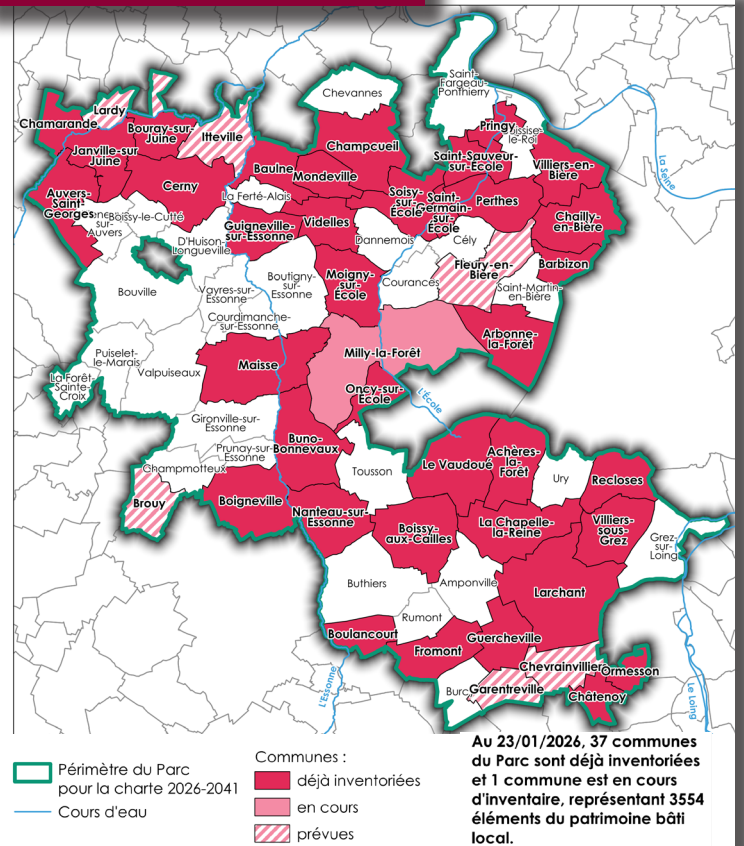
Périmètre du Parc

Parc naturel régional du Gâtinais français
LE PÉRIMÈTRE POUR LA CHARTE 2026-2041



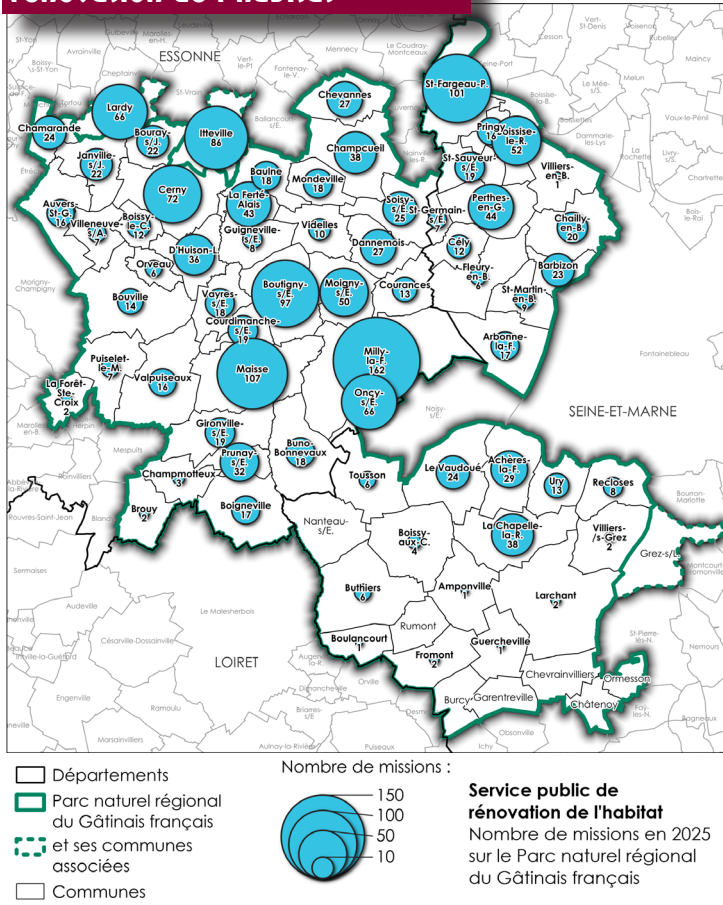
Inventaires du patrimoine bâti

>> voir page 20



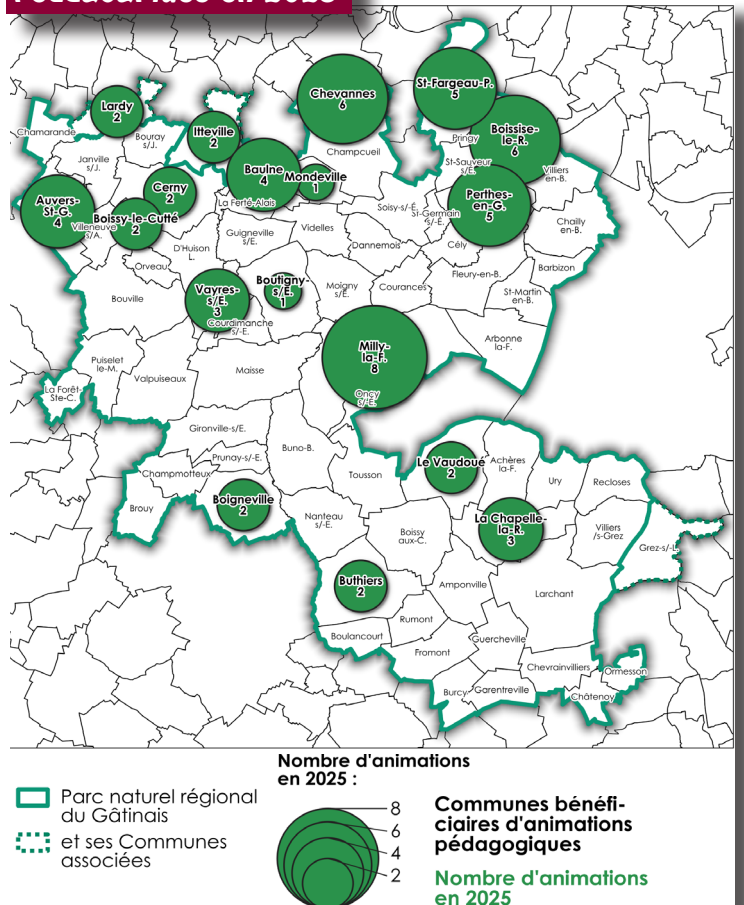
Le service public de rénovation de l'habitat

>> voir page 24



Nombre d'animations pédagogiques en 2025

>> voir page 30



ORGANIGRAMME DU PARC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF (SPANC)

Antoine PADILLA
Eau et déchets
01 64 98 27 82
a.padilla@
parc-gatinais-francais.fr



Julie MARATRAT
Milieux naturels
01 64 98 23 27
j.maratrat@
parc-gatinais-francais.fr



Audrey BULTÉ
Forêt et Natura 2000
Haute vallée de l'Essonne
01 64 98 23 32
a.bulte@
parc-gatinais-francais.fr



Sonia BESLIC
Milieux naturel
01 64 98 23 28
s.beslic@
parc-gatinais-francais.fr



Fanny JÉGU
Mise en oeuvre de la stratégie
nationale des aires protégées
01 64 98 27 83
f.jegu@
parc-gatinais-francais.fr



Selda BESKEN
Comptabilité
01 64 98 27 84
s.besken@
parc-gatinais-francais.fr



Maureen CARRÉ
Recettes Parc et LEADER
01 64 98 23 39
m.carre@
parc-gatinais-francais.fr



Monique VANNIER
Conventions
01 64 98 23 37
m.vannier@
parc-gatinais-francais.fr



**SERVICE FINANCES ET
RESSOURCES HUMAINES**
Magali LASSAIGNE
Responsable du service
Finances, comptabilité et personnel
01 64 98 78 65
m.lassaigne@parc-gatinais-francais.fr



Caroline CARLIER
Secrétaire de direction
01 64 98 23 25
c.carlier@
parc-gatinais-francais.fr



**SERVICE ADMINISTRATIF
ET MARCHÉS PUBLICS**
Séverine HUYLEBROECK
Responsable du service
Commande publique
01 64 98 23 24
s.huylebroeck@parc-gatinais-francais.fr



Corinne DURAND
Secrétaire de direction
01 81 85 06 42
c.durand@
parc-gatinais-francais.fr



PÔLE VIE LOCALE
Fabienne COTTÉ
Responsable du Pôle
Communication
01 64 98 27 80
f.cotte@parc-gatinais-francais.fr



SERVICE DÉVELOPPEMENT RURAL
Lise IA-LAURENT
Responsable du service
LEADER et Agriculture
01 64 98 23 33
l.ia-laurent@parc-gatinais-francais.fr



Coralie BLONDEAU
Patrimoine
et culture
01 64 98 23 42
c.blondeau@
parc-gatinais-francais.fr



Inès HÉRAL
Alimentation et circuits courts
01 64 98 23 31
i.heral@
parc-gatinais-francais.fr



Marion LE QUÉRÉ
Éducation au territoire
01 64 98 23 41
m.lequere@
parc-gatinais-francais.fr



Guillaume DUVAL
LEADER et liens agri-urbains
01 64 98 23 26
g.duval@
parc-gatinais-francais.fr



Jocelyn GUIHO
SIG et évaluation
01 81 85 06 45
j.guiho@
parc-gatinais-francais.fr



Cassandre LAFONT
Attractivité et éco-mobilité
01 81 85 06 44
c.lafont@
parc-gatinais-francais.fr



Djelloul LARBI REZIG
SPANC Parc
01 64 98 23 29
d.larbi rezig@
parc-gatinais-francais.fr



Maëlla LE GAUDU
Technicienne
01 64 98 23 40
m.legaudu@
parc-gatinais-francais.fr



PÔLE ENVIRONNEMENT

Alexandre ÉMERIT
Responsable du Pôle
Patrimoine naturel
01 64 98 73 93
a.emerit@parc-gatinais-francais.fr



DIRECTION
Emmanuelle Guilmault
e.guilmault@
parc-gatinais-francais.fr

ACCOMPAGNEMENT À LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE POUR LES COLLECTIVITÉS

Lucie GANDON
Conseillère en énergie
Parc du Gâtinais
06 28 41 66 69
l.gandon@
parc-gatinais-francais.fr



Axel CÉLADON
Conseiller en énergie
Deux Vallées et Parc du Gâtinais
06 22 72 66 37
a.celadon@
parc-gatinais-francais.fr



Samuel COQUEREAU
Économiste en flux
Étampois Sud Essonne
01 64 98 73 93
s.coquereau@
parc-gatinais-francais.fr



Thomas BÉDOT
Conseiller en énergie
Val d'Essonne
06 22 72 05 97
t.bedot@
parc-gatinais-francais.fr



PÔLE AMÉNAGEMENT

Mathieu DEPERRAIS
Responsable du Pôle
Urbanisme et intercommunalité
01 64 98 73 93
m.deperrois@parc-gatinais-francais.fr



Lucas CERNOCH
Urbanisme
01 64 98 73 93
l.cernoch@
parc-gatinais-francais.fr



Jean-Baptiste LABREVEUX
Énergies renouvelables
01 64 98 23 34
j.labreveux@
parc-gatinais-francais.fr



Amandine DOLIZY
Architecture
01 64 98 23 38
a.dolizy@
parc-gatinais-francais.fr



Élise GIROUX
Paysage
01 64 98 23 43
e.giroux@
parc-gatinais-francais.fr



Victoria CAUBET
Construction terre chanvre
06 28 41 21 63
v.caubet@
parc-gatinais-francais.fr



PÔLE HABITAT

Adeline BLANC
Responsable du Pôle
Urbanisme et habitat
01 64 98 23 36
a.blanc@parc-gatinais-francais.fr



Tristan LENOIR
Habitat et énergie
01 64 98 27 81
t.lenoir@
parc-gatinais-francais.fr



Pierre-Yves SION
Conseiller France Rénov'
Deux Vallées et Parc du Gâtinais
01 64 98 11 79
p.sion@
parc-gatinais-francais.fr



Guillaume COLLIER
Conseiller France Rénov'
Étampois Sud Essonne
01 64 98 11 79
g.collier@
parc-gatinais-francais.fr



Alexia GUILLEMOTO
Conseillère France Rénov'
Val d'Essonne
01 64 98 11 79
a.guillemoto@
parc-gatinais-francais.fr



Louis BRIENNE
Conseiller France Rénov'
Pays de Fontainebleau
01 64 98 11 79
l.brienne@
parc-gatinais-francais.fr



Zohra BENSABEUR
Conseillère France Rénov'
Pays de Fontainebleau
01 64 98 11 79
z.bensabeur@
parc-gatinais-francais.fr



Gaël PEDRONO
Conseiller France Rénov'
Entre Juine et Renarde
01 64 98 11 79
g.pedrono@
parc-gatinais-francais.fr



Pierre-Even CLAUX
Conseiller France Rénov'
Melun Val de Seine
01 64 98 11 79
p.claux@
parc-gatinais-francais.fr



Téné SEGOLONI
Conseiller France Rénov'
Melun Val de Seine
01 64 98 11 79
t.segoloni@
parc-gatinais-francais.fr



Djamila BOUNAGA
Conseillère France Rénov'
en charge des copropriétés
Melun Val de Seine
01 64 98 11 79
d.bounaga@
parc-gatinais-francais.fr



Olivier LERICHE
Conseiller France Rénov'
Pays de Montereau
01 60 73 44 00
o.leriche@
parc-gatinais-francais.fr



LES DÉLÉGUÉS DU PARC

Les Délégués assurent le lien entre le Parc et les collectivités.

Leur rôle est primordial, ils détiennent les clés pour mobiliser les acteurs autour d'un projet.

Côté Parc ils siègent au Syndicat mixte et votent les grandes décisions, côté collectivités ils diffusent les informations liées au Parc vers les élus mais aussi vers les habitants.

ACHERES-LA-FORÊT

BERTÉE Estelle
MAILLARD Caroline

AMPONVILLE

DESCHAMPS Michèle
DUPERAT François-Xavier

ARBONNE-LA-FORÊT

MARION Catherine
GUYADER Olivier

AUVERS-SAINT-GEORGES

BERTAUD Yves
MEUNIER Denis

BARBIZON

BOUILLOT Jean-Sébastien
COZE Yves

BAULNE

GUILBERT Xavier
RICHY Jean-Luc

BOIGNEVILLE

BOUSSAINGAULT Jean-Jacques
DAMPIERRE Jean-Claude

BOISSISE-LE-ROI

BONGARS François
OUDOIRE Pascal

BOISSY-AUX-CAILLES

BIEL Nathalie
POCHON Patrick

BOISSY-LE-CUTTÉ

LANIAU Karine
SEVERE Xavier

BOULANCOURT

ABRAHAM Renaud
CHARNIER Jean-Marie

BOURAY-SUR-JUINE

GALINÉ Stéphane
SOUNOUVOU Parfait

BOUTIGNY-SUR-ESSONNE

KERGRAIS Christophe
VUILLEMENOT Jean-Luc

BOUVILLE

CHAUSSEMY Brigitte
ARNOULT Frédéric

BROUY

CHANCELIER Françoise
CHANDELLIER Jean-Louis

BUNO-BONNEVAUX

COUDORO Bernardin
DENIS Christian

BURCY

CHALMETTE Philippe
MARY Alexandre

BUTHIERS

CHAMOREAU Christophe
RENAULT Patrick

CELY-EN-BIÈRE

QUERNÉ Martine
GUERRIER Francis

CERNY

MAUGERE Nadine-Françoise
VUITRY Joëlle

CHAILLY-EN-BIÈRE

KIMPE Fabrice
LIENHARDT Marcel

CHAMARANDE

DE LUCA Patrick
PEYRONEL Jean-François

CHAMPCUEIL

JACQUET Sandrine
PLANTÉ François

CHAMPMOTTEUX

DESNOUE Jérôme
LENOIR Joseph

CHÂTENOUY

PANNESE Magalie
CELADON Denis

CHEVANNES

MARAIS Gérard

CHEVRAINVILLIERS

CLERGEOT Philippe
MAUCCI Xavier

COURANCES

VIEIRA Espérance
FAUVIN Dominique

COURDIMANCHE-SUR-ESSONNE

BASTIEN Jean-Jacques
CYPRIEN Bruno

D'HUISON-LONGUEVILLE

CARTAILLER Pascal
HARDY Jean-Christophe

DANNEMOIS

GAUTRET Jennifer
HAMONIAUX Joanna

FLEURY-EN-BIÈRE

GAURAT Claire
LANQUETUIT Florence

FROMNT

PILLOY Jacques
ROISNEAU François

GARENTREVILLE

GORNES Laure
MAUPIN Shirley

GIRONVILLE-SUR-ESSONNE

DOUGNY Lloyd
JOYEZ Alain

GUERCHEVILLE

COLLARD Natacha
DOUINE Jean-Luc

GUIGNEVILLE-SUR-ESSONNE

DULARY Delphine
MAUGE Laurent

JANVILLE-SUR-JUINE

LEBEUF Elisabeth
PASQUIET Franck

LA CHAPELLE-LA-REINE

ETIFIER Luc
HARRY Jean-Claude

LA FERTÉ-ALAIS

FRANEL Hervé
SOUEDET Alain

LA FORÊT-SAINTE-CROIX

CHAZEL Bruno
CROSNIER Guy

LARCHANT

MANESSE CESARINI Laurence
ROHNER Martine

LE VAUDOÛÉ

CALMY Michel
COLIN Olivier

MAISSE

CHAILLOU Patrick
RAYMOND Laurent

MILLY-LA-FORÊT

DUCRUIT Laurent
SAINARD Patrice

MOIGNY-SUR-ÉCOLE

LACHENAÏT Bernard
MÉNARD Jérôme

MONDEVILLE

BERTHAUD Alexia
MAYNIÉ Chantal

NANTEAU-SUR-ESSONNE

MAUXION Olivier
RATIER François

ONCY-SUR-ÉCOLE

BOUCHER Patrick
DELECOUR Bruno

ORMESSON

BEAUJOIS Eric
POURSIN Alain

ORVEAU

VAILLANT Anouk
MONTET Yoann

PERTHES-EN-GÂTINAIS

BENYAKAR Jean-Charles
MAGNIER Pascal

PRINGY

HENRIQUES Manuel
ORIOU Fabien

PRUNAY-SUR-ESSONNE

GRILLET Pierre
PAGES Patrick

PUISELET-LE-MARAIS

MARTINEZ Noémie
BIDAULT Fabien

RECLOSES

POMA Margaret
CLUGNAC Gilles

RUMONT

PRUVOT Yves
SILVEIRA Domingo

SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY

GUILLOT Michel
MORLAIS Jean

SAINT-GERMAIN-SUR-ÉCOLE

CULINAS Jean-Paul
HELIÉ Jean

SAINT-MARTIN-EN-BIÈRE

DUCROUX Sylvain
FENAT Guillaume

SAINT-SAUVEUR-SUR-ÉCOLE

BOURGUIGNON Anne-Elisabeth
PETEAU Caroline

SOISY-SUR-ÉCOLE

DELONG Philippe
THÉROND William

TOUSSON

CARDINALI Jean-Michel
HENRY Benoît

URY

BHAVSAR Bérénice
BOFARULL Céline

VALPUISEAUX

CHRIST Xavier

VAYRES-SUR-ESSONNE

BOITON Jocelyne
MAILLARD Patrick

VIDELLES

CHAMBON Christophe
LEFEVRE Bernard

VILLENEUVE-SUR-AUVERS

BIDART Yves
BOIVIN Pierre

VILLIERS-EN-BIÈRE

DOTHÉE Philippe
ROUX Gérard

VILLIERS-SOUS-GREZ

BREHIER Etienne
MASSON Thierry

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

CROSNIER Guy
 DISCHBEIN Annick
 MEARY Nicolas
 PIOFFET Annie

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE

CHANUSSOT Jean-Marc
 GOBERT Julie
 GOUHOURY Pascal
 RUCHETON Béatrice

CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE

DROMIGNY Sébastien
 DUGOIN-CLEMENT Jean-Philippe
 DURANTON Marianne
 GARNIER Julie
 GROSAurélié
 HEBERT Gérard
 HULEUX Jacques
 LACROUTE Valérie

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ÉTAMPOIS SUD ESSONNE

VILLATE Yves

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE MELUN VAL DE SEINE

WALKER Lionel

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE FONTAINEBLEAU

BOURGUIGNON Anne-Elisabeth

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX VALLÉES

FROMAGE Isabelle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE NEMOURS

CÉLADON Denis

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'ESSONNE

JACQUET Sandrine

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENTRE JUINE ET RENARDE

MEUNIER Denis

Les PRÉSIDENTS et Rapporteurs des Commissions de travail du Parc
Commission Agriculture-Sylviculture

JEAN-LUC DOUINE (Guercheville)
Jean-Christophe Hardy (D'Huisson-Longueville),
Samuel Herblot (Buno-Bonnevaux)

Commission Développement local

PASCAL MAGNIER (Perthes-en-Gâtinais)
Isabelle Fromage (Boutigny)
Parfait Sounouvou (Bouray/Juine)

Commission Environnement

GILLES CLUGNAC (Recluses)
Clothilde Campain (Bouray-sur-Juine)
Françoise Chancelier (Brouy)

Comité Paysage

GILLES CLUGNAC (Président de la Commission Environnement)
 et **PASCAL MAGNIER** (Président de la Commission
 Développement local)
Joseph Lenoir (Champmotteux)
Patrick Maillard (Vayres/Essonnes)

**Commission Valorisation du territoire
 et mobilité durable**

YVES COZE (Barbizon)
Parfait Sounouvou (Bouray-sur-Juine)
Laurent Ducruit (Milly-la-Forêt)

Commission énergie

DENIS CÉLADON (Châtenoy),
Fabien Bidault (Puisselet-le-Marais)
Amélie Ferlay (Milly-la-Forêt)

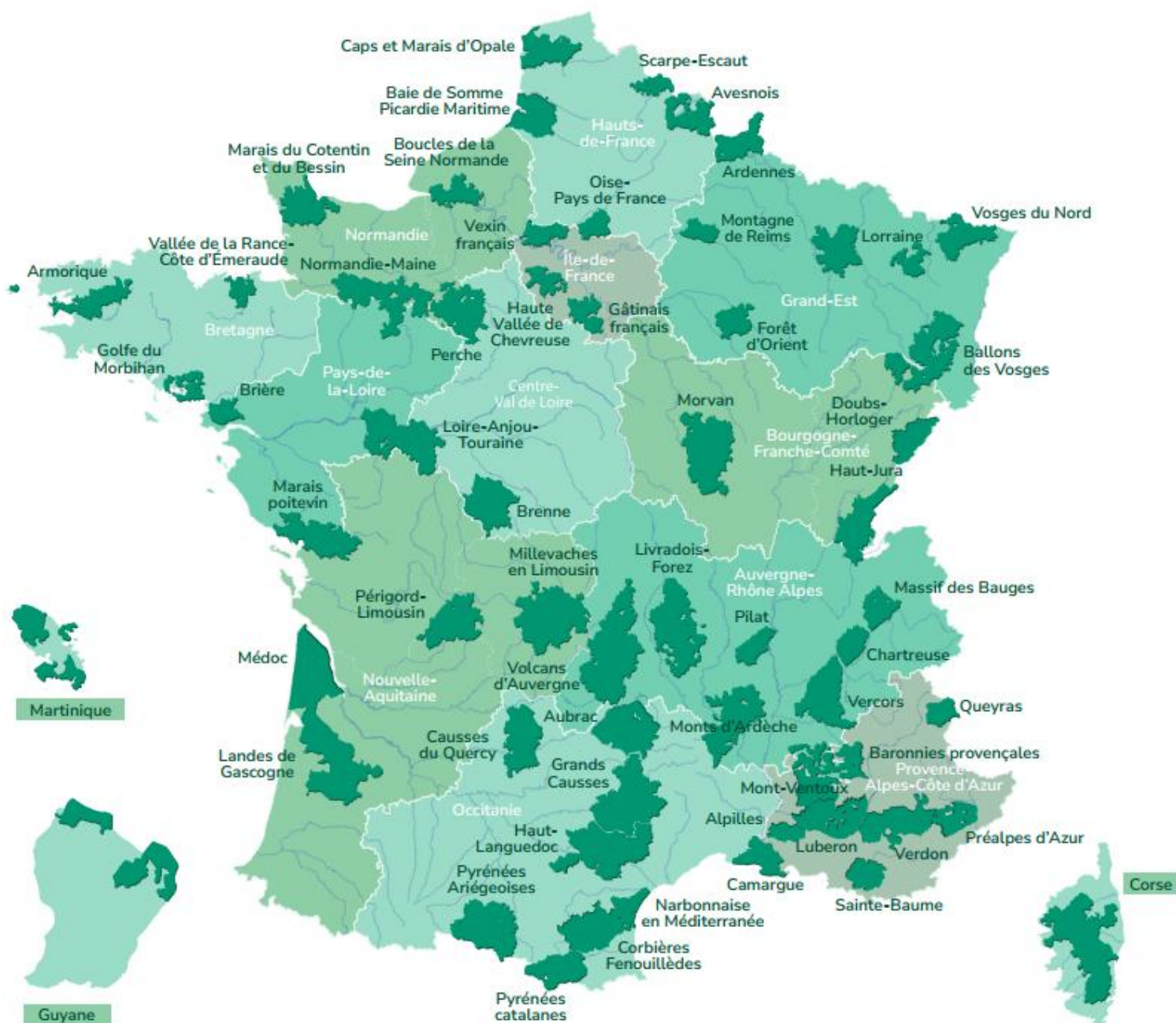
Commission Patrimoine

PATRICK DE LUCA (Chamarande)
Laurence Manesse-Césarini (Larchant)
Gérard Taponat (Barbizon)

Commission éducation au territoire

XAVIER GUILBERT (Baulne)
Marinette Messias (Burcy)

59 Parcs naturels régionaux de France



Réalisé avec le soutien de



Rapport d'activité 2025 du Parc naturel régional du Gâtinais français

Conception/réalisation : Fabienne Cotté/PNRGF
avec Jean-Jacques Boussaingault, Président du Parc,
Emmanuelle Guilmault, Directrice du Parc, et l'équipe du Parc

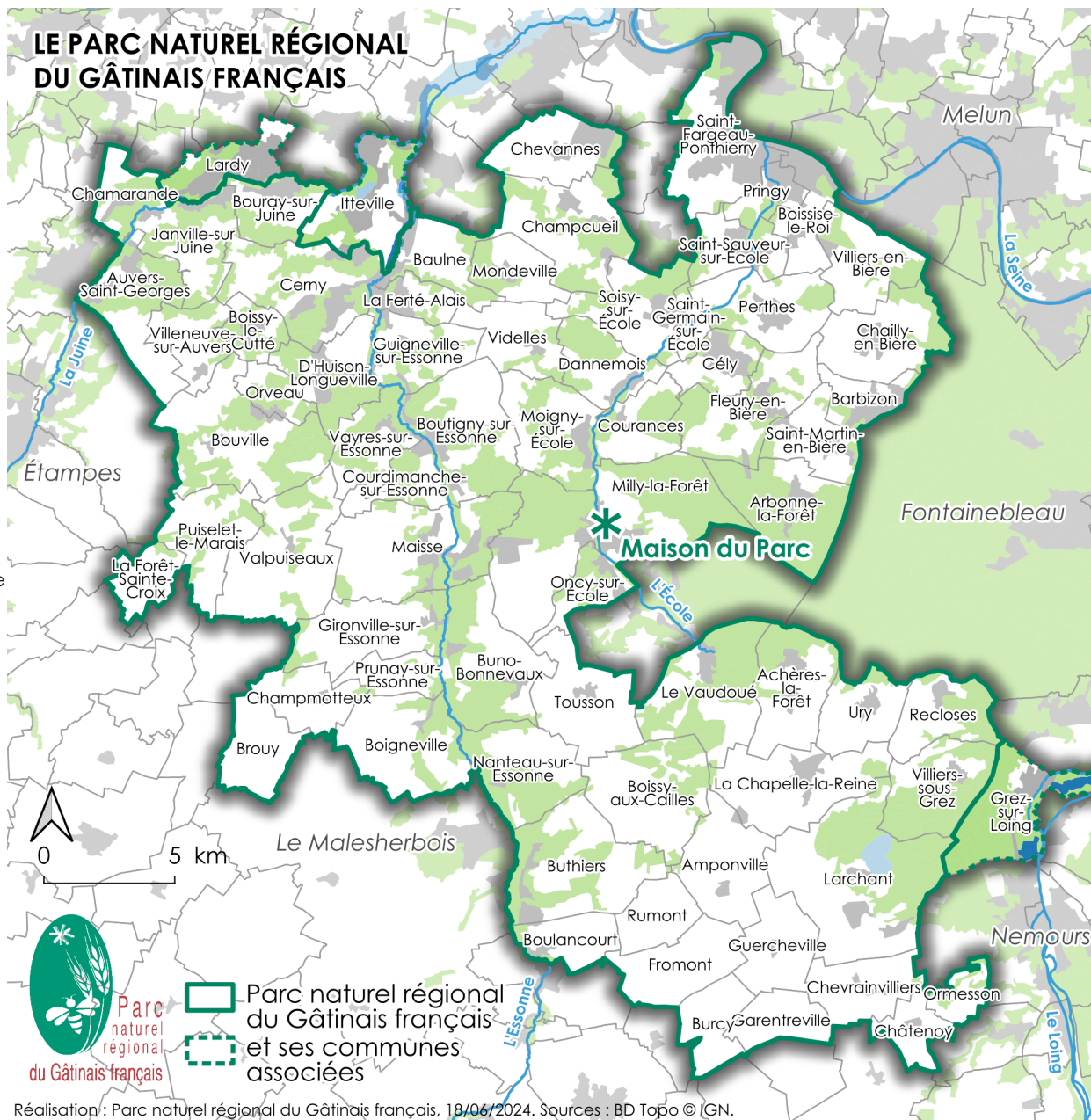
Photos © : Marie-Lys Hagenmüller/Arelys Photos.

Imprimé sur du papier 100 % recyclé par Imprilith, Pringy
avec le financement de la Région Île-de-France.



Les 70 Communes du Parc et 3 associées

- Achères-la-Forêt
 - Amponville
 - Arbonne-la-Forêt
 - Auvers-Saint-Georges
 - Barbizon
 - Baulne
 - Boigneville
 - Boissise-le-Roi
 - Boissy-aux-Cailles
 - Boissy-le-Cutté
 - Boulancourt
 - Bouray-sur-Juine
 - Boutigny-sur-Essonne
 - Bouville
 - Brouy
 - Buno-Bonnevaux
 - Burcy
 - Buthiers
 - Cély-en-Bière
 - Cerny
 - Chailly-en-Bière
 - Chamarande
 - Champcueil
 - Champmotteux
 - Châtenoy
 - Chevannes
 - Chevrainvilliers
 - Courances
 - Courdimanche-sur-Essonne
 - Dannemois
 - D'Huison-Longueville
 - Fleury-en-Bière
 - Fromont
 - Garentreville
 - Gironville-sur-Essonne
 - Guercheville
 - Guigneville-sur-Essonne
 - Janville-sur-Juine
 - La-Chapelle-la-Reine
 - La-Ferté-Alais
 - La-Forêt-Sainte-Croix
 - Larchant
 - Le Vaudoué
 - Maisse
 - Milly-la-Forêt
 - Moigny-sur-École
 - Mondeville
 - Nanteau-sur-Essonne
 - Oncy-sur-École
 - Ormesson
 - Orveau
 - Perthes-en-Gâtinais
 - Pringy
 - Prunay-sur-Essonne
 - Puisselet-le-Marais
 - Recloses
 - Rumont
 - Saint-Fargeau-Ponthierry
 - Saint-Germain-sur-École
 - Saint-Martin-en-Bière
 - Saint-Sauveur-sur-École
 - Soisy-sur-École
 - Tousson
 - Ury
 - Valpuiseaux
 - Vayres-sur-Essonne
 - Videlles
 - Villeneuve-sur-Auvers
 - Villiers-en-Bière
 - Villiers-sous-Grez
- Communes associées**
- Grez-sur-Loing
 - Itteville
 - Lardy



Réalisation : Parc naturel régional du Gâtinais français, 18/06/2024. Sources : BD Topo © IGN.

Périmètre du Parc :

70 communes (36 en Essonne, 34 en Seine-et-Marne) et 3 Communes associées
77 225 hectares, 88 991 habitants.

1 région : Île-de-France

2 départements : Essonne et Seine-et-Marne

4 Communautés de Communes : Deux Vallées, Entre Juine et Renarde, Pays de Nemours, Val d'Essonne.

3 Communautés d'agglomération : Étampois Sud Essonne, Melun-Val de Seine, Pays de Fontainebleau.



Une autre vie s'invente ici

Parc naturel régional du Gâtinais français

Maison du Parc
20 boulevard du Maréchal Lyautey
91490 Milly-la-Forêt
01 64 98 73 93
accueil@parc-gatinais-francais.fr
www.parc-gatinais-francais.fr

